

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 6 Juillet 1911.

Vol. XLV--No. 1

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse Martin McDonald. Résidence : coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

Dr L. J. Belliveau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de briques, grand'rue. Résidence : à sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Coin de la rue Queen et grand'rue
SHÉDIAC, N. B.

Dr J. A. Gaudet,
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, parfums, articles de toilette et de fantaisie, cigares et tabacs de choix.

Dr A. R. Myers
RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES ET DE BERLIN,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de Bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

15 rue Alma, MONCTON

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécuté toute instruction avec ponctualité.

E. R. McDonald,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, AGENT D'ASSURANCE, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Bureau à côté de la Pharmacie Léger.
28 sept. 1910.

FERD. J. ROBIDOUX
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

McQUARRIE & ARSENAULT
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.

Argent à prêter
Neil McQuarr Aubin E. Arsenaault

ANTOINE J. LEGER, B. A.
Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand'rue, Moncton, N. B.
28 déc. 07.

Thomas W. Butler,
Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Arbitre-en-Equité, et Greffier de la Paix.

NEWCASTLE, N. B.

S'occupe d'assurance contre le feu et sur la vie
27 mars 08—c.

Glace ! Glace !

Je suis prêt à livrer de la glace en grande ou en petite quantité à toute pratique qui pourrait en avoir besoin. Je sollicite respectueusement votre patronage.

OHN BABINEAU,
Téléphone N. B. ac.

La Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital, \$14,400,000 | Fonds de réserve, ... \$12,000,000

Bureau principal, Montréal—succursale à Shédiac, N. B.
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux couverts sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la maille sont expédiées avec soin et promptitude.

F. J. McDONALD, Gerant, - Shédiac, N. B.

La Composition Française dans nos écoles.

Discours prononcé par Monsieur WILLIE BELLIVEAU, de Belliveau's Cove, à l'Institut Acadien tenu à Church Point les 24, 25 et 26 mai 1911.

Monsieur le Président,
Mesdemoiselles, Messieurs,
Quand monsieur l'inspecteur m'a demandé de vouloir bien préparer un papier sur «la composition», cinq minutes de réflexion ont suffi à me convaincre que je n'en savais pas bien long à propos de cette composition.

D'abord je me suis demandé, «Qu'est-ce que la composition?» Pour la réponse j'ai dû recourir à un vieux «Principe de Littérature» que j'avais mis de côté avec l'idée consolante de ne plus jamais l'ouvrir.

Voici ce que j'y ai trouvé : «Une composition est un ensemble de pensées combinées et exprimées de manière à agir sur l'âme de ceux à qui l'on s'adresse, soit qu'on veuille instruire, plaire, persuader, émouvoir, soit que l'on se propose ces trois choses à la fois. Ensuite, me dit ce même livre, trois choses sont requises dans la composition ; les voici, l'invention, la disposition et l'élocution.

Repassons brièvement ces trois opérations afin de nous comprendre plus tard.

L'invention—c'est à dire invention du sujet. Choisissez un sujet qui vous convienne, qui soit proportionné à votre talent ; réfléchissez bien, formez des idées vraies, claires, complètes et distinctes. Par conséquent, la première opération est un exercice de réflexion—exercice où la pensée est mise en jeu.

Deuxièmement, la Disposition,—qui veut dire, «mettre en ordre convenable les idées et les sentiments fournis par l'invention.» Cela voudra donc dire «exercice de système».

Troisièmement—L'élocution, c'est-à-dire l'expression des idées. Les idées doivent être exprimées de telle manière à rendre clairement, correctement et précisément l'idée voulue.

Voilà en résumé les principes de la composition.

Entrons maintenant dans nos écoles. —Y trouvons-nous de la composition française, et combien? Je crois que nous pouvons répondre oui mais un petit oui. En règle générale, c'est qu'il y a trop peu de composition d'enseignée dans nos écoles. On dit «il y a tant d'autres choses à enseigner»—et j'en conviens.

Un grand malheur dans nos écoles aujourd'hui, aussi loin que mon expérience me permet de vous conduire, est que les gens, à cause de leur ignorance,

veulent résumer l'instruction à ces trois choses-ci : la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Alors on a une tendance à former l'esprit de nos enfants hors de ces trois exercices surtout. Je crois que vous dirai avec moi qu'on en donne trop de ces trois et qu'on néglige autres sujets importants parmi lesquels se trouve la composition française. Il est très bon et même indispensable de donner de l'arithmétique aux écoliers, mais on peut malgré cela en donner trop à les en dégoûter ou même en donner mal. Pourquoi ne pas donner plus de composition. Bien entendu que dans la composition il faudra se garder des excès.

Quelques mots, maintenant, pour dire le but de la composition.

Vous savez tous que chez les enfants une des facultés les plus fortes c'est l'imagination. Aussi les enfants ne peuvent s'attacher longtemps à la même chose ; ils aiment et cherchent d'eux-mêmes un changement, quelque chose de nouveau. Rien ne leur fournira un meilleur moyen d'exercer cette faculté que la composition, et quand les enfants sont fatigués d'arithmétique ou d'autre chose, une composition française leur sera très profitable à eux aussi bien qu'au maître. En plus les enfants prennent un certain intérêt et même une certaine gloire à dire : «C'est moi qui l'ai fait !» La composition donnera bien à ces enfants l'occasion de faire quelque chose à l'aide de leurs propres idées. La composition aura donc pour but l'exercice d'imagination, un changement de travail et un développement chez l'enfant—d'une certaine confiance et même souvent une juste ambition dans son travail.

Outre ce but, la composition a aussi bien d'autres avantages qui sont de conséquence. En premier lieu, l'élève qui écrit une composition doit se servir de phrases, et ces phrases devront être correctes tant au sens qu'à la construction et qu'à l'ordre dans ses différentes parties.

N'est-ce pas là pour lui une manière d'appliquer ses leçons de grammaire française qui souvent l'intéresse si peu et lui semblent si peu utiles? Il devra encore se servir d'orthographe dans l'élocution de sa composition, ce qui lui fera déjà un deuxième exercice de français. Il lui faudra employer certains mots qui lui feront rappeler certains accords de mots, certaines formes de mots ou certaines règles de grammaire.

Le maître devra encore conseiller et encourager l'usage du dictionnaire et là l'écolier étendra ses connaissances de mots. Le quatrième avantage que l'on puisse retirer de la composition, c'est la pratique pour former chez l'élève une bonne main d'écriture. Le maître devra

La Banque Provinciale du Canada,

BUREAU-EN-CHEF : MONTRÉAL, P. Q.

Nous donnons un taux d'intérêt plus élevé sur certificats de dépôts.

Votre patronage est sollicité

Affaires générales de Banque

Intérêt payé sur dépôt \$1.00 en montant.

Sous-Agence de Moncton
Correspondant Rural de Moncton
Correspondant de Shédiac,

Saint Joseph, N. B.
Bouctouche, N. B.
C. D. Cormier.

Bureau à Moncton.

C. H. BOUDREAU, Gérant.

veiller à ce que l'élève soigne son devoir, s'applique à son écriture et fasse du tout quelque chose qui montre du système et du goût. L'application des principales règles de ponctuation est un cinquième avantage que permet la composition.

Le moyen le plus efficace à rendre la composition utile à l'écolier par rapport à ces cinq avantages, c'est la correction en classe, où tous les membres peuvent en profiter.

Considérant ce que je nomme la grande valeur de la composition française pour cultiver le français dans nos écoles, et que je viens de vous démontrer selon mon misérable possible, je vous laisse à décider si elle est avantageuse ou non. De mon humble dire, je crois que l'on néglige la composition plutôt que l'encourager.

Deux mots maintenant pour dire dans quelles classes il faudra commencer la composition. Je suggérerais la quatrième classe comme étant capable de former des idées sur une chose quelconque et de les écrire les unes après les autres. Cela serait un commencement. Il faudrait néanmoins le bon jugement du maître pour choisir un sujet qui soit proportionné à l'âge, l'expérience et l'intérêt des enfants.

Même seulement un effort de la part de l'écolier, avec l'encouragement du maître, est chose à désirer dans les premiers exercices de la composition.

Voyons maintenant quels sujets seraient le plus à même de convenir aux enfants dans leurs compositions. Pour trouver un sujet propre à les intéresser, souvent il n'est pas nécessaire de sortir des appartements de l'école. Choisissez un objet dans la chambre, mettez-le à la vue de tous les membres de la classe et donnez-leur, si vous le pensez bon, un encouragement. Presque toujours les enfants s'intéresseront à des travaux manuels ou mécaniques, comme la pêche, les opérations d'agriculture, le travail dans les bois et les différentes occupations à la maison. La lettre sera un bon devoir où les enfants pourront exprimer leurs idées personnelles et un devoir qu'il faut encourager dans nos écoles.

Un point recommandable, c'est que le maître donne un plan de temps à autre et demande aux élèves de le développer chacun de sa manière.

Je crois que si ces différents points sont justes, quoique bien pauvrement éclaircis, vous direz avec moi que nos écoles souffrent beaucoup par le manque d'exercices de composition française.

Le Liniment de Minard guérit le malde pis des vaches

Collège Ste-Anne,
Church Point, N. E.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

Sous la présidence de Sa Grandeur Mgr G. Blanche, évêque de Sica, Vicaire Apostolique du Golfe St-Laurent, le 20 juin 1911.

Médaille d'honneur, offerte par Son Excellence Lord Grey, G. C., M. G., Gouverneur Général du Canada, décernée à l'élève le plus méritant de la division des grands—Alfred Boudreau.

Médaille d'honneur, offerte par la Société des Anciens Éèves, décernée à l'élève le plus méritant de la division des petits—Aurèle Léger.

Mentions très honorables décernées aux élèves qui n'ont mérité aucun reproche pendant l'année, —division des grands—Laurent Amiraault, Amedée Aucoin, Edmond L. Aucoin, Ulysse Belliveau, Edmond Bréhé, Wilfrid Boutin, Louis Binn, Joseph F. Comeau, Léger Comeau, Patrice Daigle, Etienne de Villers, Ed. Doucet, James Gautreau, Arthur LeBlanc, Alfred Léger, Arthur Léger, Léandre Léger, Alvin Loigeré, Ambroise Maillet, Louis H. Melanson, André Richard, Alvin Potier, Raymond Richard, Donat Robichaud, Jean Stuart, Willie Thériault.

Division des petits—Domond Amiraault, Wilfrid Belliveau, Denis Comeau, Désiré Comeau, Gustave L. Comeau, Joseph C. Comeau, Edgard Cormier, Charles Dumont, Eric Gallant, Camille Gaudet, Emile Gaudet, Georges Landry, Joseph Meise LeBlanc, Wilfrid McLaughlin, John Moss, Vincent Potier, Louis Surette.

Mentions honorables décernées aux élèves qui n'ont mérité aucun reproche grave pendant l'année.

Division des grands—René Arsenaault, Jean Baptiste Babineau, Gilbert Belliveau, Léonide Cormier, Yvon Gaudet, Harry German, Georges German, Athanas LeBlanc, Charles LeBlanc, Denis LeBlanc, Georges LeBlanc, Jean Legasse, Jean Baptiste Nowlan, Marcel Savoie, Joseph Taylor.

Division des petits—Alyre Bourque, Joseph L. Comeau, Henri Cormier, Leandre Crespo, Charles D'Éon, Georges Dumont, Alphonse Gallant, René Gingras, Alphonse LeBlanc, Aylre LeBlanc, Georges Nathan LeBlanc, Léo LeBlanc, Ulysse LeBlanc, Walter LeBlanc, William Moss, Bernard Stuart, Julien Thibault.

Le - Temps - Arrive

Les Rhumes, la Grippe

Pour prévenir les Rhumes et la Grippe qui attaquent presque toutes les gens, il faut avoir prémuni le système respiratoire surtout dans l'état de santé le plus parfait et alors quand bien même l'on serait exposé aux froids ou à des pluies de la saison nous n'en recevons aucun tort. Pour nourrir les cellules qui sont tout particulièrement situées dans les poumons ou dans les organes respiratoires aucun remède simple ne pourra faire autant de bien que la préparation.

Huile Foie de Morue, Bourbon de miel

Nous vendons chaque année des quantités immenses de cette préparation. — plus qu'ailleurs — et c'est dû aux soins avec lesquels nous choisissons les différents ingrédients qui entrent dans cette préparation. Une huile pure de foie de morue Norvégien, un vieux bourbon de qualité supérieure et le miel clarifié appelé Clover Honey. Prix 60 cents la chopine.

Cie des Pharmacies Leger Moncton et Shediac

L'Histoire du Canada

EN 200 LECONS

PAR LE R. PH. F. BOURGEOIS, de la Congrégation de Sainte-Foi.

vol., illustré, cartonné, VII—440 pages, 7 x 5 ps., troisième édition, revue et corrigée, 45 cts.

"Nos enfants, dit l'ALMANACH DU PEUPLE de la librairie Beauchemin, devraient tous connaître l'histoire de notre pays. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, il faut le déplorer. Il n'est pas de livre plus approprié pour faire disparaître cet état de choses que l'HISTOIRE DU CANADA EN 200 LECONS de R. Ph. F. Bourgeois. C'est un résumé méthodique, clair et complet de notre histoire, depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle. Sans surcharges, sans dates inutiles, les grands événements que nous devons connaître y sont rapportés. C'est un travail qui sera également profitable aux gens âgés qui pourront y embrasser, en un seul coup d'œil, l'ensemble des faits saillants de notre vie nationale. C'est un livre à lire." En vente au Collège Saint Joseph, Co. West-ward, N. B. Toutes demandes doivent être adressées au "REV. PÈRE VANIER, libraire," en vertu d'une réduction faite dernièrement, on peut se procurer aujourd'hui cet ouvrage pour 40 cts l'exemplaire. Si le livre doit être expédié par la poste, l'acheteur est prié d'envoyer un mandat de poste, ou un bon postal de 50 cts pour payer les frais de poste. Cet ouvrage est aussi en vente à LA LIBRAIRIE BEACHEMIN, 256, rue St-Paul, Montréal, et chez tous les libraires français de Montréal et de Québec, au prix ci-dessus mentionné.

Notice of Sale

To Eugène F. Gould, and all other persons whom it shall hereinafter concern: NOTICE is hereby given that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage, bearing date the Twentieth day of November A. D. 1907, and made between Eugene F. Gould, of the Parish of Beauséjour, in the County of Westmorland, of the one part, and William A. Russell, of the other part, and recorded in the Office of the Registrar of Deeds and Wills in and for the County of Westmorland, by the number 8490, on the 23rd day of November A. D. 1907, there will, for the purpose of satisfying the monies secured thereby, default having been made in the payment thereof, be sold at Public Auction, in front of the Office of William A. Russell, Solicitor, in the Town of Shediac, in the said County, on

Monday, the Thirty-First day of July A. D. 1911, at Two o'clock P. M.,

all that certain piece or parcel of land and premises situated, lying and being in the Parish of Beauséjour, in the County of Westmorland, and bounded and described as follows, viz: "Lying on the South side of the Little Cape Road in the said Parish of Beauséjour, and bounded on the North by the said Road, on the East by land of Prime T. Leger, on the South by lands of Thomas Dujay and others, and on the West by land of Louis Gould, containing forty five acres, more or less, being the lands formerly owned by Ferdinand L. Gould."

Terms and conditions made known at time of sale. Dated the Twenty-Fourth day of June A. D. 1911. W. A. RUSSELL, Mortgagee.

28 juin - 51 j.d. Pour guérir le mal de tête en dix minutes, prenez les Poudres Kumfort contre le mal de tête. chez tous les marchands. 10 cts.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes Parait le jeudi de chaque semaine Abonnement Annuel \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année

Pour les Etats-Unis l'abonnement est de \$1.25 par année et invariablement payable d'avance. Annonces Première insertion, 10c. par ligne Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne Impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables FERD. ROBIDOUX, Editeur-propriétaire, Shediac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 6 JUILLET 1911.

La tournée politique de M. Borden dans l'Ouest est l'objet de nombreux commentaires. Quoiqu'on dise que ces lointaines provinces soient en masse en faveur de la réciprocité, le chef conservateur y est l'objet de chaleureuses réceptions, et son franc-parler lui attire de nombreuses sympathies.

Le 1er juillet 1867, l'union des quatre provinces de l'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, était prononcée et prenait le nom de la Puissance du Canada.

Les délibérations pour en arriver à ce résultat durèrent trois ans.

Sur les trente-trois membres qui faisaient partie de la conférence de Québec, il n'en reste seulement que deux; ce sont sir Charles Tupper et le sénateur A. A. Macdonald.

Sir Charles Tupper aura 90 ans demain. Il naquit à Amherst, le 2 juillet 1821. Il fut reçu médecin à l'Université d'Edinburgh. Il occupa plusieurs positions importantes, entre autres, le secrétariat de la Nouvelle Ecosse; il fut premier ministre de cette province en 1864; la reine le créa baronnet en 1888; il fut élu président du conseil privé en 1870. En 1872 il devint ministre du revenu de l'Intérieur. En 1873 ministre des Douanes; en 1888 ministre des Travaux Publics; ministre des chemins de fer en 1879; Haut commissaire du Canada en Angleterre, etc., etc., et enfin premier ministre du Canada du 27 avril 1896 au 8 juillet de la même année. Sir Charles Tupper est maintenant retiré de la politique active, cependant il s'en occupe de temps en temps.

Le sénateur A.-A. Macdonald est né le 14 février 1829 à Three Rivers, Ile du Prince Edouard. Tour à tour député de Georgetown au parlement local; membre du conseil législatif pour le comté de King et maître général des Postes de la Province. Il fut l'un des délégués de la conférence de Charlottetown, à propos de l'union, et la conférence de Québec où fut réusie l'union. Il fut lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard, de 1884 à 1889, et fut sénateur en 1891.

Les Pères de la Confédération qui se réunirent à Québec, le 10 octobre 1864 pour poser les fondements constitutionnels d'une conférence étaient: John A. Macdonald, Sir Pascal-Etienne Taché, Georges Brown, George Etienne Cartier, A. T. Loth Galt, W. Macdougall, Thomas d'Arcy McGee, Olivier Mowat, Alexander Campbell et J. Cockburn, H.-L. Langevin, J.-C. Chapais, Charles Tupper, aujourd'hui Sir Charles Tupper, Carosit T. Léonard, Tuiley, Peter Mitchell, etc.

Des pères de la confédération, il ne reste aujourd'hui qu'un survivant, sir Charles Tupper, qui joue un rôle si important dans la politique conservatrice du Canada.

Le premier cabinet du nouveau Dominion fut composé en grande partie d'hommes qui avaient travaillé énergiquement en faveur de la Confédération.

Le 1er juillet 1867, Sir John Macdonald constituait comme suit le premier ministère de la Confédération: Premier ministre et ministre de la Justice, sir John A. Macdonald. Ministre des Finances, hon. A. T. Galt. Ministre des Travaux Publics, hon. William McDougall. Ministre de la Milice, sir G.-E. Cartier. Ministre des Douanes, hon. S.-L. Tilley. Ministre de l'Agriculture, hon. J.-C. Chapais. Ministres des Postes, hon. Alexander Campbell.

Ministre de la Marine et des Pêcheries, hon. Peter Mitchell. Ministre du Revenu de l'Intérieur, hon. W.-P. Howland. Président du Conseil, hon. A.-J. Ferguson Blair.

Les Conférenciers agricoles

Cocagne, N. B., 3 juillet 1911. Monsieur le Directeur, Dans l'intérêt de la classe agricole, vous serait-il possible de donner l'hospitalité aux quelques lignes suivantes.

Samedi, le 1er juillet, avait lieu à St-Paul, comté de Kent, une réunion de la société d'Agriculture. Cette assemblée fut présidée par le Révd M. D. Léger, curé, et pas moins de 300 personnes s'étaient rendues pour entendre les conférenciers, MM. Daigle, Fortin et Plante, qui sont chargés par l'hon. Dr D. V. Landry, commissaire de l'Agriculture, de donner des conférences sur l'agriculture dans les centres français du Nouveau-Brunswick. Les dames en grand nombre avaient bien voulu se hausser de leur présence cette réunion, qui a obtenu un bien grand succès. L'hon. Commissaire de l'Agriculture, malgré la distance et ses nombreuses occupations, a bien voulu se rendre à cette réunion et c'est par une salve d'applaudissements qu'il fut reçu par un auditoire anxieux de l'entendre.

M. le curé Léger présenta d'abord M. Daigle, surintendant de l'industrie laitière, qui est un des nôtres et que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre. M. Daigle nous parla d'industrie laitière, de la sélection des vaches laitières et de leur alimentation. Dans un pays où l'agriculture est la principale industrie, les cultivateurs, dit-il, devraient produire au moins suffisamment de tous les produits de la ferme pour se fournir eux-mêmes. Il remarque avec peine que la province du Nouveau Brunswick achète pour des millions de dollars des produits agricoles venant de l'étranger. Pourquoi ne pas produire ces produits chez nous? Pourquoi ne pas améliorer nos terres en faisant plus d'industrie laitière, etc. M. Daigle a, comme toujours, grandement intéressé son auditoire et c'est toujours un plaisir de l'entendre. Bref, M. Daigle possédait de son sujet à fond et le traite avec aisance et de la manière la plus pratique.

M. Fortin, aviculteur, de Dalhousie, N. B., lui succéda à la tribune. Pendant une heure, il nous parla d'aviculture, de l'élevage de la volaille, de la production des œufs en hiver, et il sut si bien intéresser et convaincre son auditoire de l'importance de cette industrie et des profits à y réaliser que les questions pleuvèrent de tous côtés. Les réponses toujours au point ne se firent pas attendre et toutes les branches de l'aviculture y passèrent, le logement, l'alimentation, la sélection et l'engraissement des poulets, tout fut passé au crible et traité à fond. Ses saillies fines et opportunes ont joint l'agréable à l'utile.

M. Plante, cultivateur et conférencier de la province de Québec, nous parla de la culture du sol, de l'importance du système de rotation pour le maintien et l'augmentation de la fertilité des terres, de la culture du trèfle et du soin des engrais de ferme. Le cultivateur, dit-il, pour faire de l'industrie laitière payante, doit suivre une rotation où la prairie de trèfle, la culture des plantes racines et des fourrages verts devront tenir la plus grande place.

Le cultivateur des céréales et la prairie de mil ont ruiné les terres et le cultivateur qui suit encore le mode de culture vend sa terre miette à miette et marche à la banqueroute agricole. Puis il parla de l'importance des engrais de ferme et de leurs soins. Avec de l'en-

grais, pas de mauvaises terres. Il y a des milliers de dollars perdus chaque année par le fait que les cultivateurs laissent se lessiver les tas d'engrais soit dans les cours des fermes ou dans les champs. On disait vraiment, dit-il, que les cultivateurs se disent qu'il en coûterait trop cher pour envoyer les engrais liquides à la rivière par char, alors ils envoient ces aliments par la navigation. Après avoir répondu aux nombreuses questions posées, il reprend son siège au milieu des applaudissements. M. Plante est, sans aucun doute, le plus renseigné de tous les conférenciers qui soient passés dans notre paroisse.

L'hon. Dr Landry termina la série des discours, et avec son éloquence et son sens pratique habituel il sut convaincre son auditoire de l'importance d'un meilleur mode de culture. Il voudrait voir sa province tenir la place d'honneur dans le Dominion et il nous assura qu'il fera tout ce qui est humainement possible de faire pour obtenir ce résultat.

En agriculture, dit-il, il n'y a pas de couleurs politiques, et c'est dans cet ordre d'idées qu'il dirigera le ministère qu'il a l'honneur de présider.

Souhaitons, pour le plus grand bien de nos cultivateurs, que ces réunions soient plus fréquentes et que la campagne éducative entreprise par l'hon. Ministre de l'Agriculture se poursuive avec vigueur, tel qu'il nous en donna l'assurance.

Monsieur le curé proposa des votes de remerciement et invita les conférenciers à revenir bientôt.

Le Cabinet Murray

Les vacances survenues dans le cabinet Murray à la suite des élections provinciales ont été remplies par la nomination de l'honorable George E. Faulkner, député de Halifax, R. W. McGregor, député de Pictou, et M. Comeau, de Digby. Tous les trois seront membres du conseil exécutif sans portefeuille.

M. Faulkner, ancien président de la législature, succéda à l'honorable David MacPherson, défait à Halifax; M. McGregor remplace l'honorable B. F. Pearson, défait dans Colchester, et M. Comeau succéda à l'honorable H. S. LeBlanc, défait à Yarmouth. Ce dernier représentait la section académique.

Sir Charles Tupper

Le bureau de direction de l'Association Libérale Conservatrice de la Nouvelle-Ecosse a envoyé un cablogramme à Sir Charles Tupper pour le féliciter, au nom de son ancien parti politique de la Nouvelle-Ecosse, à l'occasion de son 90e anniversaire de naissance, dimanche. La dépêche spécifique que l'œuvre de ce vaillant patriote est écrite en gros caractères dans l'histoire de cette province et dans celle du Dominion, et qu'elle sera toujours une source d'orgueil et d'enseignements pour tout libéral-conservateur. Le message exprime, en terminant, l'espoir de ses amis de le voir longtemps encore en bonne santé et de lui fêter de nombreux anniversaires de naissance.

La grande procession du Congrès Eucharistique

Madrid, 30 juin.—Le Congrès Eucharistique qui, pendant plusieurs jours, a siégé dans la capitale de l'Espagne, s'est clôturé hier par une grande et imposante procession.

Quittant à 3 h. 30 l'église St-Jérôme, où sont couronnées les rois, le cortège a défilé par les rues, jusqu'au palais, en grande pompe.

La cité semblait un immense temple, avec ses autels en plein

air, ses arcs de triomphe et la profusion de tapis précieux et de guirlandes et fleurs naturelles.

C'est, à coup sûr, le spectacle le plus magnifique qui ait jamais été vu à Madrid. On estime la foule des assistants à 500,000, malgré la chaleur qui était très forte.

Sur le parcours de la procession, il avait été répandu cent tonnes de fleurs. La garnison toute entière, sous les ordres d'un maréchal de camp et de trois généraux, a pris part à la parade.

Deux escadrons de hallebardiers escortaient l'archevêque de Tolède, qui, sous le dais, portait l'Hostie Sainte.

Le cortège se composait de 20,000 enfants, 20,000 hommes et femmes, 7 archevêques, 65 évêques, 3,000 prêtres et religieux, plusieurs ministres et une députation des Cortès, M. Grandes, maire de Madrid, les conseillers du roi et les gens de sa maison militaire, les chevaliers de la Toison d'Or, les matelots des transatlantiques, enfin dans les carrosses d'Etat, le roi Alphonse et de nombreux grands d'Espagne.

La garde municipale dans son uniforme violet, ouvrait et fermait la marche.

L'autel dressé sur la vaste place du château, était superbement drapé de vrais gobelins et enrichie de pierres précieuses.

Le roi et la cour reçurent l'archevêque portant Jésus-Hostie, à l'entrée du palais. La congrégation de l'adoration nocturne, portant des torches, s'était formée en croix dans la foule.

Ce fut une scène inoubliable lorsque le délégué Papal bénit la foule agenouillée, cependant que les cloches de toutes les églises sonnaient à toute volée et que les batteries d'artillerie tiraient un salut de 21 coups de canon.

A ce moment, le soleil disparaissait lentement derrière les monts Guadarrama.

Le soir, la ville toute entière a été brillamment illuminée.

Les journaux républicains d'hier soir font allusion à la tolérance manifestée, à l'égard des catholiques et demandent que les mêmes droits soient désormais accordés aux autres partis lorsqu'ils auront des assemblées en plein air.

Attentat anarchiste

Madrid, 30 juin.—Une bombe a fait explosion hier, rue Mayer, une des grandes artères de la ville, au moment où y passait la procession clôturant le Congrès Eucharistique.

On sait que le roi et la reine étaient dans le cortège. Les rues étaient gardées par la troupe, en prévision d'une démonstration anti catholique.

On ignore si les auteurs de l'attentat visaient la procession proprement dite ou s'ils en voulaient particulièrement au Roi Alphonse.

Les anarchistes ont disparu, leur coup fait. Les détails manquent; la dépêche, passant à travers les mailles de la censure est communiquée via Hendaye, France.

Un souvenir du Roi.

Londres, 30 juin.—Le roi Georges a présenté, ce matin, des médailles aux soldats canadiens et aux autres soldats des colonies, qui ont pris part aux fêtes du couronnement.

La cérémonie a eu lieu au palais de Buckingham.

On pense quelquefois que la période active de la persécution est terminée en France, faute d'aliments. C'est là une erreur; et la guillotine sectaire fonctionne toujours. C'est été même, avant le mois de septembre, le gouvernement français fera fermer 19 maisons religieuses, et 62 écoles dépendant de divers instituts religieux.

Cocagne

LA FETE DE STE-ANNE

DIMANCHE LE 16 JUILLET 1911

Il ne s'agit pas d'un pique-nique ou d'une fête profane à Cocagne, dimanche le 16 juillet, mais bien d'une fête absolument religieuse en l'honneur de la Bonne Ste-Anne; célébration annuelle marquée au calendrier de la paroisse de Cocagne, et patronnée nonseulement par les paroisses environnantes, mais par une foule de dévots à Ste-Anne dans nos grands comtés de Kent et de Westmorland.

Voici le programme de la fête: A 6 heures première grand messe pour faciliter la Ste-Communion à bonne heure. A 8 1/2 heures deuxième grand messe réservée aux paroissiens de Cocagne. 10 1/2 heures troisième grand messe où les bancs de l'église et de la chapelle seront libres pour tous les étrangers. Le Révérend Père Badel, religieux de St-Viateur du collège Joliette, P. Q., fera le sermon. L'après-midi à 3 1/2, il y aura: Chapelet, procession, sermon en plein air au pied du Grand Christ du cimetière, bénédiction du T. S. Sacrement et vénération des reliques de Ste-Anne.

Vu l'impossibilité de donner un service convenable au grand nombre d'étrangers qui nous visitent, ainsi que la difficulté du local le dîner ne sera pas servi à l'église. Il y aura toutefois un comptoir de rafraichissements.

Les étrangers qui veulent passer la journée à Cocagne feraient bien de se pourvoir d'un beau panier. Le dîner pris sur l'herbe autour d'une serviette blanche garnie de bons mets sera des meilleurs, et cette heure sera une des plus agréables de votre journée. D'ailleurs aujourd'hui, ce sont les dîners à la mode et les promeneurs les préférant.

L'offrande faite ce jour là en l'honneur de Ste-Anne sera pour les œuvres de notre paroisse.

JOS. A. L'ARCHEVÊQUE, PIRE-CURÉ.

PROPOS AGRICOLES.

LA ROTATION

Lorsque nous parlons d'une rotation pour la destruction des mauvaises herbes nous enter dans toujours parler d'une courte rotation d'environ quatre ans. Supposons que nous avons à soumettre à une rotation régulière une pièce de terre infestée de laitron des champs, nous commencerons à travailler aussi à bonne heure que possible au printemps, labourant, hersant, bouleversant, roulant, labourant encore, puis faisant un semis épais de lentille, pois et avoine mêlés à la fin de juin ou au commencement de juillet. J'utiliserais ce fourrage vert aussi à bonne heure que possible et je recommencerais à labourer et herser à l'automne avant la gelée. Ceci serait ma première année de rotation. Au printemps suivant, je sèmerais du blé et des graines de trèfle et de mil. La troisième année, je leverais une récolte de foin et ferais ensuite paître la prairie par le bétail et les moutons jusqu'aux gelées. La quatrième année, je laisserais la prairie, devenue pâurage, broutée par les animaux et, de bonne heure à l'automne, je labourerais, herserais, bouleverserais, et donnerais un second labour avant la gelée. Je ne crois pas qu'aucune herbe nuisible puisse survivre à ce traitement.

Avec ce système il n'y a pas de jachère nue, c'est à dire pas d'année sans récolte on évite l'effritement et l'épuisement du sol causé par la jachère trop fréquemment pratiquée, on récolte moins de blé, mais l'on a une abondance de nourriture pour garder du bétail à lait et des moutons et l'on a à vendre du veau du mouton, du beurre ou du fromage, de la laine, divers grains et du blé avec, en plus, la satisfaction de vivre sur une terre nette et fertile qui res-

tera nette et fertile pendant des années. I nous semble qu'un tel système mérite d'être essayé.

J. C. CHAPAIS.

La lâcheté dans les vaches laitières.

Ministère fédéral de l'Agriculture Bureau du Commissaire de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération

Tout le monde s'intéresse aux relevés de production de vaches laitières, non seulement le propriétaire du troupeau qui désire en augmenter la production, mais le laitier voisin qui veut avoir une base de comparaison pour juger le rendement de ses vaches. Par exemple, pendant le mois d'avril un troupeau de dix vaches près de Birnam, Ont., a produit 483 livres de gras de beurre tandis qu'il fallait 21 vaches de la société de Bobcaygeon, Ont., c'est-à-dire plus de deux fois plus, pour produire la même quantité.

Dans un an ou deux il est tout probable, que le propriétaire de ces pauvres vaches aura doublé la production de son troupeau car il aura trouvé, dans l'intervalle, les bêtes qui ne méritent pas d'être conservées.

Partout, dans toutes les provinces, des cultivateurs laitiers en ont déjà fait autant; il y en a qui obtiennent déjà trois fois plus de lait et de gras de beurre qu'ils n'avaient l'habitude d'obtenir avant qu'ils se soient décidés à rechercher les mauvaises vaches qui se cachaient, lâchement derrière une bonne moyenne de troupeau, ou derrière la forte production d'une ou deux très bonnes vaches du troupeau, par exemple une vache métisse de sept ans près de Woodstock, Ont., a donné, le mois dernier, 2,61 livres de lait, dosant 3,3 p. c. de gras, soit plus de 73 livres de gras de beurre en un mois, presque le double de la bonne moyenne de production de Birnam cité ci-dessus.

Et vos vaches, que sont elles? Courageuses et bonnes productrices ou poltronnes? Assurez-vous en contrôlant la production de chacune d'elles; vous avez tout à y gagner. C. F. W.

Ottawa, mai 1911.

COMPTABILITÉ AGRICOLE

Ce que nous disons plus bas de la valeur comparée des vaches laitières prêche éloquemment en faveur de la comptabilité agricole, dont nous entretenons nos lecteurs depuis quelques semaines, et confirme bien nos dires. Il faut comparer pour savoir d'où viennent les profits et d'où les pertes; et pour comparer il faut non seulement observer, mais enregistrer ses observations, c'est-à-dire faire de la comptabilité agricole.

Laisssons aujourd'hui les animaux de la ferme, sur le compte desquels nous aurons l'occasion de revenir plus tard, et voyons un peu s'il est important, pour le cultivateur, de faire entrer son travail en ligne de compte dans l'appréciation de ses profits.

Le temps, c'est de l'argent, disent les hommes d'affaires entendus. Or, c'est peut être dans l'art de la culture que ce proverbe est encore le plus vrai. Combien de braves gens, courageux et travailleurs, épuisent leur santé, et se ruinent en efforts inutiles faute de porter leur effort là où il peut être fructueux!

Ainsi, par exemple, si on veut savoir exactement le rendement de tel ou tel grain, de tel ou tel légume, il faut non seulement considérer la quantité semée, la grandeur du champ ensémené, le genre de fumier, mais aussi les journées de travail; car il n'y a pas que celui des employés qui compte: celui du patron a aussi sa valeur.

Or, le cultivateur qui, dans un petit cahier analogue à celui dont nous parlions la semaine dernière, enregistrerait le nombre de jours ou d'heures dépensés dans tel ou tel champ pourrait facilement se rendre compte, à la fin de la saison, s'il y a réellement profit pour lui à continuer à cultiver tel grain ou tel légume. Et s'il trouve que, tout compte fait, et les journées de travail comptées, le grain qu'il récolte lui coûte un prix plus élevé que celui qu'il peut se procurer chez le marchand, il renoncera à cette culture

Terre à vendre

Le soussigné offre à vendre une partie de la ferme Plat, ainsi appelée, contenant cent acres, et située à mi-chemin entre Rexton et Richibouctou, entre l'Hippodrome et le chemin de la vieille traverse. Il y a sur la ferme plusieurs bons puits, une bonne carrière de pierre et un verger. Située à proximité de Rexton et de Richibouctou, et des gares de ces deux villes, elle offre de grandes facilités pour l'expédition des produits. Située par la rivière, elle est avantageuse pour la pêche et pour les engrais marins. On pourrait à peu de frais mettre trente acres à la charrue.

I. W. DOHERTY.

Rexton, 4 juillet—imp.

On demande

Pour le district de Rivière des Caches un instituteur ou une institutrice de 3e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, pour le prochain terme. S'adresser à

ROMAIN SAVOIE, Secrétaire. Rivière des Caches, Comté de Northumberland. 4 juillet 1911—ac.

ou la modifiera jusqu'à ce l'ait rendue payante.

Mais, encore une fois, il lui faudra se rendre exactement compte de tout, et cela ne peut se faire sans la comptabilité agricole.

NE TOUCHEZ PAS AUX OISEAUX

Un fermier de Pennsylvanie racontait souvent le trait suivant:

Un jour, un de mes voisins vint pour emprunter un fusil de chasse que je possédais, afin, disait-il, de détruire les oiseaux qui mangeaient son grain. Comme toute mon éloquence ne pouvait le convaincre que les oiseaux sont plus utiles que nuisibles et que la valeur du grain qu'ils peuvent manger est largement compensée par les services qu'ils nous rendent en détruisant les insectes, je lui ai ouvert l'estomac. Mon voisin y trouva quatre grains de blé bien comptés et plus de deux cents insectes.

Cette démonstration fit plus que tous mes discours, et désormais mon voisin est un défenseur des oiseaux de toutes sortes.

Un excellent placement

Parmi les bonnes dispositions de la Loi des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien, est celle par laquelle le mari et la femme, deux sœurs, ou deux personnes quelconques peuvent s'associer dans l'achat de ce qu'on appelle une Rente Viagère au dernier survivant, c'est-à-dire qui sera servie à ces deux personnes et au dernier survivant d'entre elles, durant toute leur vie. Par exemple, un homme âgé de 71 ans révolus acheta dernièrement, au prix de \$4,676 une Rente Viagère au dernier survivant, pour lui et sa sœur, de deux ans plus âgée que lui. Cela leur assure un revenu de \$500 par an, dont le premier terme trimestriel sera dû trois mois après la date du paiement d'achat. Avant l'achat de cette Rente Viagère du Gouvernement, cet argent leur donnait 60% d'intérêt, soit \$280 seulement, de sorte que cette augmentation de revenu accroîtra l'aisance et le bonheur des rentiers, tandis qu'en même temps elle les délivrera de toute inquiétude sur les fluctuations du marché financier et la sécurité de leur placement.

On peut obtenir tous renseignements à ce sujet, en s'adressant au Maître de Poste, ou au Surintendant des Rentes Viagères du Gouvernement, à Ottawa, à qui toutes lettres arrivent sans affranchissement.

Un Instituteur

On une Institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais, trouvant de l'emploi et s'adressant au District No. 23, paroisse de Botsford, comté de Westmorland, pour le prochain terme, en indiquant le salaire désiré.

4 juillet 1911, zip.

Notre Assortiment est au complet maintenant

- 50 Habillements d'hommes à \$5.00
100 Habillements d'hommes à 10.00
100 Habillements d'hommes à 15.00
30 Habillements de garçonnets 1.50
50 Habillements de garçonnets 3.00
50 Habillements de garçonnets 7.00
100 Habillements d'hommes à \$7.00
100 Habillements d'hommes à 13.50
100 Habillements d'hommes à 20.00
50 Habillements de garçonnets 2.00
50 Habillements de garçonnets 5.00

Nous avons 20 caisses de CHAUSSURES. Venez voir nos bottines cuir chocalat patent, quelque chose d'absolument nouveau et de bien—C'est la dernière mode.

D. J. Doiron & Fils Bloc Comeau, Shediac.

Mes Marchandises du printemps sont arrivées. J'anrai mon exposition de Chapeaux le 7 et 8 courants.

Nouveautés sur tous les lignes de marchandises sèches. J'ai un lot de chapeaux valant 25 et 50cts que je donnerai pour 10cts, et un lot de 50 et 75cts pour 25cts. et sur beaucoup d'autres lignes je ferai une grande réduction pour l'argent comptant.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Mme C. H. Galland.

Prière aux Abonnés du Moniteur de bien vouloir nous adresser le montant de leurs redevances d'ici à quelques jours. Nous n'avons un pressant besoin.

College du Sacre-Cœur, Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes. L'enseignement comprend deux sections: cours commercial et le cours classique. Le premier s'enseigne également en français et en anglais; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, à l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise. Pour plus amples renseignements, s'adresser à P. P. Supérieur du College.

Terre a vendre

Toute cette parcelle de terre située au Barachois, dans la paroisse de Shediac et bornée au nord par le terrain de Ferdinand C. Léger, à l'est par le terrain de Jérôme Léger et de Thadée Léger, au sud par le terrain d'Eugène Thériault; la dite parcelle de terre étant à une portée de la terre de John D. Cormier ainsi appelée, et contenant 20 acres plus ou moins. COMPAGNIE O. M. MELANSON, LIMITÉE. O. M. MELANSON, Président. 15 février 1911—ac

Guerison de l'Asthme ou Courte-Haleine

Remède sûr et certain, qui en a guéri un bon nombre, qui n'a pas encore failli, et qui vous guérira, si vous l'essayez. La courte haleine est une affliction que les plus nobles—vous pouvez la guérir, comme d'autres en ont été guéris. Le remède LeBlanc contre l'Asthme en a déjà remis sur pied un bon nombre qui sont heureux de rendre témoignage à son efficacité. Voici un certificat qui parle par lui-même: C'est M. Crossman, de Lewisville, N. B. Moncton, 13 janvier 1910.

Cher monsieur, Je souffrais souvent de l'asthme depuis quinze ans, et j'ai pris tous les remèdes qu'on me suggérait. Un jour on me recommanda le Remède LeBlanc contre l'Asthme. J'en ai pris deux bouteilles, et je suis après la troisième, et je puis certifier que je suis guéri. Je donne à tous ceux qui sont affligés du même mal de se servir du Remède LeBlanc.

Votre tout dévoué, MME P. S. FRANCIS.

Prix \$1.50 la bouteille. S'adresser au propriétaire soussigné. ALPHÉE D. M. LEBLANC, Lakehurst, près Moncton, En vente chez O. M. Melanson & Cie, Limitée, Shediac.

Je serai à Moncton tous les mardis, jeudis et samedis, à l'hôtel-ourgeois, grand-rue.

Jos. J. Melanson, Cornierville, Comté de Kent,

Constructeur de Bateaux et Chaloupes de pêche, Forgeron, etc. Matériaux et matériaux de première classe. 25 mai 1911—6mp

Fidèle F. Jaillet

32 Reed St., Moncton. PLATREUR. Fait d'excellent plâtre, soit au contrat, soit à journée. Ecrire à l'adresse ci-dessus. 1 mai 1911—2m.

Chemin de fer Intercolonial

Horaires des convois partant et arrivant à Shediac, à partir du 5 juin 1911: 6 heures du matin, pour Moncton et St-Jean, train mixte. 8 heures 5 minutes du matin, pour Moncton, etc., train mixte. 1 heure 5 minutes après-midi—Express pour Moncton, St-Jean, Boston, etc. 4 heures 40 minutes après-midi—Train mixte pour Moncton, etc. 7 heures 15 minutes soir—Train mixte pour Moncton, etc.

Arrivées des trains— 11 heures 35 minutes train mixte venant de St-Jean, Moncton, etc. 2 heures 50 minutes p. m.—Express de Moncton, St-Jean, etc. 4 heures 45 minutes après-midi, train mixte de Moncton, Halifax, etc. 5 heures après-midi—Train mixte venant de Moncton, etc. 10 heures 44 minutes soir—Train mixte venant de Moncton, St-Jean, Halifax, etc.

Notice

Is hereby given that application will be made at the next meeting of the Municipality for the County of Westmorland for the passing of a by-law prohibiting the running at large of all cattle and other animals in District No. 16, in the Parish of Shediac. Dated this 25th day of May A. D. 1911.

E. M. BATEMAN, J. N. SHARP, GEO. O. HANINGTON

6 juin—4i

Le LIEU-D'ENT de Minard guérit rhu... Lisez l'annonce de la Compagnie O. M. Melanson, Limitée.

Sauvez de l'Argent
 Achetez votre **CAPOT** et votre
HABIT D'HIVER chez
Cie O. M. Melanson, Limitee



Gros Assortiment — Tout prix
 Nouveaux Patrons
 Excellente valeur
\$5 à \$16.

Notre Département de Four-
 rures est plus complet que ja-
 mais.
 Casques en drap et en four-
 rure pour hommes et enfants.
 A présent que le froid arrive,
 vous aurez besoin de chaussures
 chaudes. Bottines doublées en
 flanelle pour hommes, femmes
 et enfants.
 Assortiment complet de Cla-
 ques et Pardessus de première
 qualité.
 Pour faire vos achats venez
 toujours chez

Cie O. M. Melanson, Ltée



D'ICI à la fin de la saison je suis décidée de vendre la ba-
 lance de mes chapeaux à une très grande réduction. Aussi sur
 mes autres marchandises, vu la rareté d'argent, je prendrai des
 bons chapeaux d'ici à Noël, aussi du beurre, œufs, etc. etc.
 En même temps, je donne avis pour la dernière fois aux
 personnes qui me doivent au-delà de neuf mois de venir payer
 leur compte sans autre avertissement. Sinon je ferai percevoir
 par la loi.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

Glory Oil guérit le Rhumatisme

Un ministre recommande Glory Oil pour le Rhumatisme.

A quiconque cela concerne :
 C'est avec plaisir que j'atteste qu'au printemps de 1907 je souffrais d'une
 grave attaque de Sciatique. J'allais de mal en pis lorsque M. Trenholm, de
 la Glory Oil Company, me donna une petite bouteille de cette huile dont
 j'ai fait usage selon les directions. La douleur disparut promptement et je n'en
 ai plus souffert depuis.
 Petit Shemogou, N. B., 2 fév. 1910.

(Signé) **RÉV. J. H. BROWNELL.**
GLORY OIL COMPANY, PORT ELGIN, N. B.

Dans le rapport sommaire du
 ministère des mines pour l'année
 1910, nous trouvons le paragraphe
 suivant sous l'entête «Gaz près de
 Moncton, N. B.» :

«La Maritime Oilfields, Ltd.,
 de Moncton, fait des creusements
 pour l'huile et le gaz à l'ouest de
 la rivière Petitcodiac, 10 milles
 au sud de Moncton et 5 milles au
 nord de Hillsborough. A l'époque
 de ma visite, 18 mars, plusieurs
 puits étaient prêts et d'autres al-
 laient être commencés.

Le puits No. 3 avait passé à
 travers trois groupes de sable à
 l'huile et à gaz et fut arrêté à 1725
 pieds par la rencontre d'eau saée.
 Ce contretemps avait été corrigé et
 le puits rendait deux barils d'huile
 par jour, avec une pression de gaz
 d'environ cent livres. On creusait
 le flot de gaz à un million de pieds
 par jour.

Le puits No. 5, percé à 1407
 pieds, avait aussi passé à travers

trois groupes de sables, et rendait
 moins d'huile mais plus de gaz que
 le No. 3. L'huile était un pétrole
 éraïs vertâtre et était achetée par
 l'Intercolonial à Moncton.

«Depuis ma visite le creusement
 s'est fait avec vigueur, et on rap-
 porte que la compagnie a dix puits
 avec un flot de gaz d'environ 39
 millions de pieds cubes et un ren-
 dement d'huile de 25 barils par
 jour. Deux nouveaux puits sont
 prêts à opérer et d'autres sont com-
 mencés.

«Le puits le plus profond a 2175
 pieds. La pression du gaz varie
 dans les différents puits de 30 à
 610 livres.

«On se propose d'approvision-
 ner la ville de Moncton de ce gaz.»

James Flannigan, de Moncton,
 vient d'être nommé maître de ha-
 vre pour le port susdit.

Ayez l'œil sur l'annonce de R.
 C. Tait.

FEUILLETON 26

Le Tresor de l'Abbaye.

PAR **RAOUL DE NAVERY**

XIII

LES FUGITIFS

(Suite)

Ses jambes tremblaient sous lui;
 une sueur froide inondait son visi-
 ge; il redoutait d'avancer, tant il
 savait d'avance combien l'épouvan-
 terait le spectacle dont il allait être
 témoin.

A travers les arbres montaient
 encore des spirales de fumée; de
 temps en temps on entendait la
 lourde chute d'une pierre dans le
 braisier; les plafonds s'abattaient,
 l'abbaye achevait de crouler dans
 les décombres.

En bas, la Rance coulait paisi-
 blement entre ses deux berges.

Dans l'espace où l'on voit au-
 jourd'hui une oseraie, Patira aper-
 çut un homme courbé sur sa bê-
 che. Il creusait une excavation
 large et profonde; et à deux pas
 de lui, rigides dans leurs robes de
 bure, s'étendaient six cadavres de
 moines.

La pâleur de la mort éclairée
 par un reflet d'espérance divine ré-
 gnait sur leurs fronts; leurs lèvres
 semblaient entr'ouvertes encore
 par ce chant suprême du Dies iræ.

Une créature agenouillée, dont
 le visage disparaissait dans les
 mains tremblantes, se tenait au
 chevet de ce vaste lit mortuaire;
 on entendait à la fois ses sanglots
 et ses prières, et de temps en temps
 elle répétait :

— Seigneur! ne faites pas re-
 tomber leur sang sur ces petits!

Patira reconnut l'infortunée.

— Claudie! pauvre Claudie! murmura-t-il.

Le Fignoleur traversa le petit
 pont jeté sur la Rance et rejoignit
 le forgeron.

— Servan, dit-il, ma blessure ne
 me permet pas de te venir en aide;
 mais je te remercie de ce que tu
 fais pour ceux qui ont répandu
 dans le pays le bonheur et l'aisan-
 ce et que des misérables ont payés
 par le supplice. Nobles grands
 cœurs! saints moines de Léhon,
 vous passiez en faisant le bien, et
 la Révolution a fait de vous ses
 premières victimes! Priez pour
 nous, maintenant que vous êtes
 des saints!

Servan s'arrêta une minute, s'es-
 saya le front, donna quelques coups
 de bêche, puis jigeant la fosse as-
 sez grande, il s'approcha d'un des
 moines.

Claudie se leva, prit les pieds de
 la victime, les enveloppa pieuse-
 ment dans les plis de sa robe de
 bure, et continua ainsi, jusqu'à ce
 que le dernier religieux fut couché
 dans sa tombe. Alors elle cassa
 quelques rameaux, les effeuilla sur
 eux, et se prosterna sur le sol en
 répétant :

— Mes enfants ne sont pas cou-
 pables! Seigneur! ne faites pas
 retomber sur eux le sang des jus-
 tes!

Servan prit de larges pierres,
 les plaça sur le tertre en forme de
 croix, récita tête nue une prière,
 puis s'avança vers le Fignoleur.

— Quelle nuit! dit-il, quelle
 nuit!

Claudie prit ses enfants par la
 main et murmura :

— Patira, réponds sans mentir,
 Jean était là, n'est-ce pas? Jean a
 commencé la tuerie des saints
 moines?

Patira baissa la tête.
 — Où est Jean? ajouta Claudie.
 — Pauvre femme! il faut prier,

prier beaucoup! répondit le Fi-
 gnoleur.

— Je veux savoir où est Jean,
 répéta l'infortunée.

— Le corps de Jean est roulé
 dans les eaux de la Rance, répon-
 dit Patira; l'âme de Jean a déjà
 paru au jugement de Dieu.

Claudie courba plus bas la tête,
 et s'éloigna sans pleurer; Noll et
 Gwen s'attachaient à ses vêtements;
 Françoise suivait, portant dans ses
 bras la statuette de faïence.

Patira savait bien que, dans un
 pareil moment, il ne pouvait rien
 pour alléger le fardeau de douleurs
 de la veuve; d'autres malheurs
 plus impérieux l'appelaient. Le
 Fignoleur plia les genoux sur la
 tombe des martyrs, deux grosses
 larmes roulèrent sur ses joues, il
 montra le ciel à Servan :

— Viens, lui dit-il d'une voix
 grave, j'ai besoin de toi.

Sans parler, perdus qu'ils étaient
 dans leurs pensées, les deux hom-
 mes gagnèrent les Forges de Saint
 Eloi.

— Ami, dit-il, je suis blessé, si
 blessé que je me suis traîné jus-
 qu'ici sans savoir comment il me
 serait possible de regagner la grotte
 où j'ai laissé deux êtres dont je
 suis le seul soutien...

— L'Enfant Bleu? demanda le
 forgeron.

— Et son père, le marquis de
 Coëtquen.

— Le marquis Tanguay que l'on
 croyait mort?

— Et qui pendant cinq ans habi-
 tait l'abbaye sous le nom de frère
 Antoine; sans moi, cette nuit, il y
 prononçait des vœux, et sans moi
 il y était massacré.

— Que puis-je faire? demanda
 Servan.

— Il faut pendant trois jours
 nous approvisionner de vivres, et
 aujourd'hui même apporter des
 vêtements au marquis.

— Des vêtements, mais je n'ai
 que les miens.

— Tout autre costume serait dan-
 gereux.

— Mais toi, Patira, toi?

— Dieu y pourvoira, répondit le
 Fignoleur.

En ce moment une voix cassée
 s'éleva près du seuil et cette voix
 cria :

— Le sang a coulé dans la Ran-
 ce, et la Rance est rouge, toute
 rouge... les corbeaux volent en
 grands cercles, et leurs becs gar-
 dent des lambeaux de chair...
 l'œuvre du démon s'avance, mais
 le Seigneur aura sa revanche, et
 malheur à ceux qui tomberont en-
 tre les mains de Dieu.

— Jeanne la Fileuse! dit Patira,
 c'est Dieu qui l'envoie.

Une minute après la vieille fem-
 me pansait l'épaule du Fignoleur,
 la couvrait d'un onguent dont elle
 seule avait le secret, puis quand
 le jeune garçon se trouva reposé
 et fortifié, la Fileuse lui remit une
 provision de remèdes.

— L'œuvre n'est pas finie, dit-
 elle, et grâce à Dieu tu ne verras
 point tes heures les plus horribles,
 les mouettes volent loin et trem-
 pent leurs ailes dans l'eau de la
 mer, puis elles reviennent au ro-
 cher natal... toi aussi Patira, tu
 t'en iras vers la haute mer, mais
 tu reverras un jour les ruines de
 Léhon, la tombe où dormant les
 moines et la Rance purifiée de ses
 souillures...

Patira saisit les mains de la
 vieille femme.

— Jeanne! dit-il, Jeanne! de-
 vons nous donc nous dire adieu?

— Adieu est le mot de ceux qui
 n'espèrent plus, au revoir est le
 mot des chrétiens! Si la terre nous
 manque, le ciel nous reste!

Une seconde après, Jeanne,
 heurtant le sol de son bâton, s'en
 alla à travers les ruines en réci-
 tant des prières d'une voix désolée.

En une minute, Servan, aidé
 par Mathée, fit un paquet de har-
 des de droguet et de drap com-

mun; on y ajouta un costume d'en-
 fant, un panier de vivres, puis le
 Fignoleur et son compagnon re-
 prirent le chemin de la grotte.

Si sûr qu'il fût de la discrétion
 de son ami, Patira ne lui révéla
 point le secret du souterrain; l'ex-
 istence de la caverne en était indé-
 pendante; pour passer du couloir
 étroite sous les roches, le marquis
 avait dû déplacer des pierres amon-
 celées, il suffisait de boucher de
 nouveau l'orifice du couloir pour
 dissimuler la route souterraine
 conduisant à l'abbaye. Soulagé
 par le pansement de la Fileuse,
 Patira marchait d'un pas moins
 lent; quand la fatigue l'accablait,
 il prenait le bras de Servan.

Le silence régnait entre eux, un
 silence pénible et lourd; de temps
 en temps le Fignoleur essayait
 deux grosses larmes roulant sur sa
 joue. Il avait à peine dix-huit ans,
 et n'était point encore armé de ce
 stoïque courage qui refoule les
 pleurs dans les yeux des hommes
 et les accumule dans le cœur jus-
 qu'à l'étouffer. Il ne croyait point
 montrer de la faiblesse en laissant
 s'épancher des regrets profonds;
 il savait bien que si le moment du
 péril venait à sonner, il se retrou-
 verait ce qu'il fut toujours dans les
 heures solennelles, prêt à sacrifier
 sa vie pour ceux qu'il aimait. Mais
 tandis qu'il cheminait avec Ser-
 van, Patira éprouvait une sensa-
 tion étrange; le sol lui brûlait les
 pieds; il lui semblait qu'il ne res-
 pirerait plus jamais à son aise dans
 ce pays ravagé par des misérables,
 et d'où la révolution voulait exiler
 Dieu. Il éprouvait le besoin de
 fuir une terre profanée, de s'en al-
 ler loin, bien loin, au-delà des mers,
 s'il le pouvait, afin de ne plus rien
 voir des abominations qui ne man-
 queraient pas de s'y multiplier.

Son regard errait craintivement
 aux alentours; la présence d'un
 voyageur, d'un inconnu, l'eût ef-
 frayé pour le sort de ceux qu'il al-
 lait secourir. Heureusement, il ne
 rencontra personne dans la campa-
 gne déserte, et gagna la grotte
 sans avoir été aperçu.

Le marquis de Coëtquen connais-
 sait Servan, le forgeron, et il ac-
 cepta ses services; on convint seu-
 lement que l'excellent homme vien-
 drait le soir apporter aux proscrits
 les vivres dont ils auraient besoin.

Dès que Servan se fut éloigné,
 le marquis de Coëtquen revêtit le
 costume apporté par Servan. Ce
 costume l'eût rendu complètement
 méconnaissable, même si la terri-
 ble chute qu'il avait faite du haut
 de la poterne des Dinnâmas n'eût
 pas profondément altéré et déché-
 ré son visage.

Mais quand il s'agit d'enlever à
 Hervé ses vêtements bleus popu-
 laires dans le pays, mais qui l'eus-
 sent désigné à la haine des brû-
 leurs d'abbaye, il fallut soutenir
 contre l'enfant une véritable lutte.

— Je ne veux pas! disait-il; si
 je quitte la livrée de Notre Dame,
 les méchants me tuent... c'est
 toi-même qui l'as dit, Patira, ma
 mère m'a confié à la vierge; elle
 cessera de me protéger si je la re-
 nie.

Il fut impossible de faire céder
 l'Enfant-Bleu; tout ce que l'on ob-
 tint, c'est qu'il cacherait sous un
 costume de paysan une partie de
 ses vêtements bénits à Nazareth.

La robe monacale de frère An-
 toine, roulée dans l'angle le mieux
 caché de la grotte, servit de lit et
 de couverture à Hervé. L'enfant
 s'endormit au bruit des voix du
 marquis Tanguay et de Patira. Ce-
 lui-ci racontait au maître de Coët-
 quen dans ses moindres détails de
 quelle façon providentielle il avait
 été attiré vers le cachot au fond du-
 quel on avait jeté la pauvre Blan-
 che.

Quand le Fignoleur eut achevé
 son récit, Tanguay attira le vaillant
 adolescent sur sa poitrine.

— Tu ne me quitteras jamais!
 dit-il, entends-tu, jamais!

Au Public du Comté de Kent

Sauvez de l'argent

en faisant vos achats au magasin de la Cie O. M. Melanson, Limitée, A SAINT-ANTOINE.

- Nous avons un gros assortiment de marchandises.
- Marchandises sèches, Groceries
- Hardes faites, Farine
- Chaussures, Bardeaux
- Claques, Ferronneries.

Etc., Etc., Etc.

Nous prenons tous les produits de la ferme. Nous payons argent comptant pour les patates. Une visite vous convaincra.

CIE O. M. MELANSON, Limitée
D. H. LEGER, Gerant.

—Je vous le jure, répondit Patira.

Tous deux s'endormirent à leur tour. L'éclat d'un beau soleil d'hiver les réveilla; leurs membres étaient engourdis; Patira ramassa du bois mort, le marquis battit le briquet, et l'Enfant-Bleu, en s'éveillant, put chauffer ses petites mains. Durant cette journée, le couloir fut fermé avec des pierres, consolidées par de la terre; au printemps, des mousses et des parietaires ne pouvaient manquer de dissimuler ce travail informe, et de lui donner l'apparence de l'ancienneté.

Le soir, Servan revint. Aux questions qui lui furent adressées, il répondit qu'il n'avait rien appris de nouveau; la bande des sans culottes ravageait les environs de Dinan, et le citoyen Brutus venait de reprendre ses fonctions dans la ville et de signaler son zèle par l'arrestation d'un grand nombre d'hommes et de femmes accusés de conspiration contre la République.

—Mais, demanda le marquis, êtes-vous sûr qu'ils n'aient aucun mauvais projet contre le château de Coëtquen?

Le marquis ne savait pas encore que l'incendie du manoir héréditaire et la mort de Florent et de ses serviteurs avaient précédé de quelques heures seulement le sac de l'abbaye.

Servan baissa la tête et Patira garda le silence.

Tanguy comprit. Il saisit la main du Fignoleur et l'étreignit avec une violence qui en disait plus que bien des paroles.

—Mes frères! murmura-t-il enfin.

—Nous prions pour eux, monsieur le marquis.

—Oh! pensa Tanguy, la vengeance de Dieu a été bien prompte.

Patira ignorait que Gaël de Coëtquen avait réussi à quitter le château avant l'arrivée de Simon et de la bande de l'Enclume.

Si grand qu'eût été le crime de ses frères, la nouvelle de la terrible mort qu'ils venaient de subir ne laissa pas que d'emplir son cœur d'amertume. Il se représenta leur lutte terrible contre les révolutionnaires; si le frère frémit, le chrétien s'épouvante, et cachant son front dans ses mains, Tanguy répéta:

—Seigneur, ayez pitié de leurs âmes!

Au bout de trois jours, Patira dit à Servan:

—Tu ne reviendra pas demain dans la grotte, ami; nous aurons chargé d'asile; viens apporter des provisions au chène des Douze Archers.

—Te crois-tu donc en état de marcher? demanda le forgeron.

—Oui, répondit Patira, et pour le salut commun, il n'est pas prudent de rester longtemps dans la même "cache."

En effet, le soir même les trois fugitifs quittèrent la grotte de Léhoh.

Le marquis tenait Hervé par la main; Patira, de son bras valide, portait le panier aux provisions. La terre durcie par la gelée craquait sous les pieds; l'enfant frissonnait parfois, et cependant cette promenade à l'air vif par une nuit constellée lui arrachait des exclamations joyeuses. Le marquis et Patira interrogeaient l'horizon avec angoisse; de temps à autre, une colonne de fumée s'élevait au loin, ou bien un reflet rouge couvrait le ciel; sans rien dire, Patira et Tanguy étendaient la main vers le point de l'horizon: un incendie s'allumait là.

Au bout d'une heure, Hervé se sentit las, Tanguy l'enleva et le garda sur sa poitrine. Avant onze heures, tous deux atteignirent le chène de Douze-Archers, non loin duquel s'affaïssaient de plus en plus la vieille hutte du sabotier. D'un geste Patira désigna une place rendue sacrée, et le marquis s'agenouilla sur la tombe de Blauche.

—La sainte dort ici, murmura Hervé.

Puis il ajouta: —Et c'est là que le cheval du comte Florent a manqué m'écraser sous ses sabots.

—Prie, mon ange, et ne songe qu'à prier! dit le marquis.

Servan vit le lendemain. Il apportait de mauvaises nouvelles.

—Personne n'échappera, dit-il; les bandits ont mis le feu au château de la Hunaedaye, et Montafilan a aussi passé par le feu...

—Encore deux jours, reprit Patira, et mon épaupe sera presque guérie; il me sera alors possible de chercher un moyen de faire traverser la Manche au marquis de Coëtquen. Dès aujourd'hui, merci de ta bonne volonté, Servan, nous allons aller devant nous, et le Ciel nous viendra en aide.

—Dieu vous bénisse et vous ramène tous! dit le forgeron en levant son chapeau.

Il s'éloigna pensif et le cœur troublé.

Le lendemain, les proscrits s'engagèrent dans le bois; ils commençaient à s'accoutumer à l'idée de la lutte; pendant les premiers jours, le marquis Tanguy, préoccupé de l'idée du danger de son enfant plus que de sa propre sûreté, sentait son cœur battre à l'idée de traverser un pays mis à feu et à sang par la révolution; il lui semblait que chacun allait le reconnaître; mais il se rassura après avoir croisé le long du chemin trois ténaciers de Coëtquen qui arrêtaient Patira et causèrent avec lui sans reconnaître le propriétaire des fermes. Malheureusement les voyageurs ne pouvaient toujours rester dans la forêt, il fallait prendre la grande route. Tous trois marchaient pédestrement, quand Patira vit venir à lui deux hommes dont la rencontre l'inquiéta: l'un

était Kadoc l'Encorné, l'autre Corentin la Fumade.

Soit que Kadoc eût un soupçon, soit qu'il éprouvât réellement le besoin de vider un pichet de cidre, il dit à l'ancien apprenti de Jean l'Enclume:

—Le cabaret de la Fumade est tout proche, que payes-tu à un patriote comme moi?

—Toute l'eau de la Rance pour te noyer! dit Patira en riant.

—Ça ne suffit pas! répondit Kadoc; joins-y du cidre doux de la Fumade... Faut faire quelque chose pour les patriotes, vois-tu. Est-ce que tu l'es, toi, patriote?

Tandis que Jean l'Enclume, Trécor le Borgne et toi, vous me battiez du matin au soir, je n'ai guère eu le temps de me former une opinion politique... Je besogne ferme pour gagner ma vie, voilà ce que je sais, et chacun en devrait faire autant...

—Et où vas-tu comme cela?

—Du côté de Dinan, pour savoir ce qui se passe.

—Entre au cabaret de Corentin, je te le narre.

—C'est que je suis pressé, objecta Patira.

—Tu sais, toi, je te suspecte, mon petit! dit Kadoc... On te voyait le dimanche à la messe, tâche de faire oublier que l'abbé Guéhenoc était ton ami, et que tu te confessais au curé de Saint-Hélen.

(A suivre)

Couronnement du Roi Georges

(Suite de notre dernier numéro)

LES SOUVERAINS ET LEUR SUITE

La première procession était formée de douze voitures de gala précédées de trompettes et escortées de gardes royales à cheval. Une pluie légère tombait et les voitures étaient fermées, mais on voyait leurs occupants à travers les vitres.

Suivait immédiatement la procession de la famille royale, comprenant le prince de Galles, la princesse Marie et leur plus jeune frère.

Leur apparition fut le signal de longs applaudissements.

A peine avaient-ils passé qu'on signala l'approche de la grande procession, celle qui devait escorter le roi et la reine à l'abbaye et les ramener au palais.

A 10 h. 30 exactement, le grondement du canon annonça que le roi et la reine quittaient le palais, et par une heureuse coïncidence, presque traditionnelle dans les annales des fonctions royales, le soleil se montra soudain et la pluie cessa.

LA PROCESSION

A 10 h. 30 précises, les roi et la reine sortirent du palais de Buckingham. Le chef d'état-major parut d'abord, suivi de la garde d'honneur; tandis que les fanfares jouaient l'hymne national.

Venaient ensuite l'escorte du roi, composée des gardes de corps, vêtus de leurs fameuses cuirasses d'acier et de leurs casques à plumes. Les aides de camp militaires et navals du roi suivaient, puis les écuyers, les escortes de cavalerie coloniale en indienne.

L'état-major de l'armée conduisait la marche. Il était commandé par le général Sir William Nicholson, chef de l'état-major général de la garde impériale, le maréchal de l'Empire le suivaient, on remarquait parmi eux, le maréchal lord Roberts et Sir Evelyn Wood.

Venaient ensuite les hommes du chevalier maréchal, puis un détachement de soixante de la garde.

Les cavaliers de la maison du roi étaient stationnés dans la cour du palais et prirent leur rang dans la procession, suivis des soldats noirs de l'Ouest africain, de la police montée du Canada, de celle de Hong-Kong et des colonies.

Venaient ensuite les hommes du chevalier maréchal, puis un détachement de soixante de la garde.

Les cavaliers de la maison du roi étaient stationnés dans la cour du palais et prirent leur rang dans la procession, suivis des soldats noirs de l'Ouest africain, de la police montée du Canada, de celle de Hong-Kong et des colonies.

LE CONTINGENT CANADIEN ACCUEILLI

Le contingent canadien, commandé par le lieutenant colonel H. H. McLean, et composé de 800 hommes, a été cordialement acclamé. Il était à la tête des contingents coloniaux et marchait immédiatement à la suite des écuyers du roi. Les contingents de la cavalerie australienne et sud-africaine le suivaient.

Il y a alors un moment de silence, rompu seulement par le son des trompettes et les accords des cuivres, puis, la multitude, d'une seule voix, qui fait trembler les édifices environnants acclame

A nos Patrons

En un an de commerce nous avons réussi à gagner pour notre magasin la réputation d'être le magasin qui vend au meilleur marché dans la ville, et je désire donner au public acheteur l'assurance de mon intention bien arrêtée de garder cette réputation de vendre à meilleur marché que n'importe lequel de mes concurrents.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer que nous avons ouvert à l'inspection des acheteurs un assortiment complet de Marchandises du printemps, comprenant Hardes, Nouveautés, Chapeaux et Casques, Chaussures, Epicerie, Quincailleries, Fleur et Farine, etc., à des prix qui convaincront tous les acheteurs que nous tenons le MAGASIN A BON MARCHÉ par excellence.

Que les dames qui ont besoin d'ETOFFE A ROBES ne manquent pas de venir examiner notre assortiment et nos prix avant de faire leurs emplettes.

Que les messieurs qui ont besoin de Vêtements, Chapeaux ou Casques, une paire de Chaussures, ou de Merceries quelconques, ne manquent point de venir nous voir. Nous garantissons qu'en achetant ici ils épargneront leur bourse tout en obtenant ce qu'il y a de mieux en fait de marchandises.

Pour la Farine et la Farine, l'Avoine de semence, la Graine de Mil et Tréfle, nos prix sont toujours plus bas que ceux des autres.

Nous venons de décharger un plein char d'ENGRAIS CHIMIQUES pour le grain et les patates, que nous détaillerons à BIENT BAS PRIX.

N'oubliez pas de venir nous voir, car c'est toujours un plaisir pour nous de montrer nos marchandises et d'en coter le prix.

JAMES E. WHITE, - - SHEDIAC

me ses souverains qui viennent de paraitre.

En souriant et s'inclinant, Leurs Majestés remercient le peuple de ses hommages. Le roi porte une longue robe pourpre et une cape d'Etat bordée d'hermine. La reine est vêtue de drap d'or.

La procession défile par le Mall, l'arc de l'Amirauté, Charing Cross, Whitehall, la rue du Parlement, et Broad Sanctuary. L'arrivée des souverains à l'abbaye est saluée par les cloches qui sonnent à toute volée, le canon qui tonne et la foule qui applaudit et acclame.

A leur entrée dans la cathédrale, Leurs Majestés sont reçues par le duc de Norfolk et les pages.

On estime que sept mille personnes avaient pris place dans la vaste nef pour assister à l'auguste cérémonie.

LA CEREMONIE

Le programme du jour avait été ainsi arrêté: à 6 h. 30 m. pendant la matinée, l'abbaye de Westminster s'ouvre pour laisser entrer les personnages royaux et les représentants officiels, puis on ferme à 8 heures; à 9 heures 45 m. la procession royale se forme le long de la route, depuis le palais de Buckingham jusqu'à l'abbaye de Westminster; à 10 h. 30 m. le roi Georges et la reine Marie, avec les lords, les dames de la cour et leurs suites quittent le palais de Buckingham pour se rendre à l'abbaye; à 11 heures jusqu'à 2 heures de l'après midi, cérémonie du couronnement en l'historique abbaye de Westminster; à 2 h. 30 m. procession royale à travers les rues de Londres, depuis Constitution Hill, en passant par Piccadilly, Pall Mall, Trafalgar Square, le Strand et la rue Fleet, retour par le Mall jusqu'au palais de Buckingham.

Le soir, l'illumination de Londres et feux de joie dans tout le royaume, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, puis banquet au bureau des affaires étrangères, en l'honneur du roi, de la reine, des personnages royaux et des représentants officiels.

Le roi et la reine se sont rendus à l'abbaye de Westminster dans le fameux carrosse d'état qui a porté tant de rois et tant de reines. Ce carrosse a été construit sous le règne du roi Georges III, en 1761 et c'est un chef-d'œuvre artistique. Il pèse plus de quatre tonnes. Il est en chêne poli, recouvert de tableau et de panneaux allégoriques, œuvre de Cipriani. Huit chevaux l'ont traîné.

Lorsque les souverains sont entrés dans l'abbaye, ils ont été reçus par les milliers d'invités qui y avaient pris place. Les cloches de Londres et de tout le pays ont en même temps rempli l'air de leur musique joyeuse. L'archevêque de Cantorbéry a prononcé les premières paroles officielles.

En déposant la couronne sur le front du roi, l'archevêque demande à Dieu de sanctifier celui qui la reçoit et de lui accorder des grâces abondantes. Le serment du roi est reçu par l'archevêque. C'est la promesse de gouverner le peuple d'après la constitution et de respecter les lois et coutumes établies. Puis l'archevêque ajoute: "Que le règne de Georges V, roi par la grâce de Dieu, du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des colonies britanniques, défendeur de la Foi, empereur des Indes, soit long!"

Le roi, dès qu'il a la couronne en tête, s'assied dans le fauteuil historique de Saint-Edouard. C'est le doyen de Westminster à qui est confiée la garde de la couronne qui tend à l'archevêque l'emblème de la royauté.

Lorsque le roi est couronné, le chant de "God save the King" est répété. Le couronnement de la reine est fait d'une façon aussi imposante.

Les traditions sont respectées pendant les cérémonies du couronnement.

Aux côtés du roi et de la reine se tiennent le duc de Connaught et le jeune prince de Galles qui portait l'uniforme de cadet de marine. Quatre chevaliers de l'Ordre de la Jarretière, les lords Cadogan, Rosebery, Crewe et Minto portaient le dais qui couvrait le roi. Le dais de la reine était soutenu par les duchesses de Hamilton, de Montrose, de Portland et de Sutherland. La traîne de la splendide robe du roi était portée par huit pages. Le duc de Northumberland portait la couronne de St-Edouard, le comte de Beauchamp portait l'épée d'état; lord Roberts portait la seconde épée et lord Kitchener, la troisième. Les insignes royaux et les autres emblèmes du couronnement étaient portés par l'évêque de Répon, le duc de Somerset et le duc de Richmond. Le duc de Devonshire portait la couronne de la reine Marie.

LES ASSISTANTS

Parmi les représentants des maisons royales de l'étranger, on remarquait en l'abbaye de Westminster, le prince héritier d'Allemagne et sa femme, le prince Henri de Prusse et sa femme; l'archiduc Charles-François-Joseph d'Autriche, le prince héritier de Danemark; le prince héritier de Serbie et le prince héritier de Norvège. Il y avait quarante membres de la famille royale, 250 gouvernements étrangers, 1450 lords et ladies, 670 membres de la Chambre des lords et de la Chambre des Communes, 300 ambassadeurs et ministres, le corps diplomatique, et les représentants du clergé, de la magistrature, de l'armée et de la marine.

Les Etats-Unis étaient représentés à la cérémonie par l'ambassadeur Whitelaw Reid et l'envoyé spécial, John Hays Hammond. Des centaines d'Américains avaient demandé des cartes d'entrée, mais peu ont réussi à en obtenir. Le frère du président Taft a eu cette faveur, grâce à l'entremise de M. Reid.

Les duchesses de Roxburghe, de Manchester et de Marlborough, la marquise de Dufferin, la comtesse d'Essex, la comtesse de Suffolk et plusieurs autres Américaines qui ont épousé des nobles anglais, figuraient à la cérémonie du couronnement. Les princes indiens dans leurs costumes nationaux ont créé un bel effet.

REPRESENTANTS DES COLONIES

Les colonies britanniques étaient représentées par les premiers ministres.

Le groupe formé par Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada; l'hon. Andrew Fisher, premier ministre d'Australie; Sir Joseph A. Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zé-

lande; l'hon. Louis Botha, premier ministre de l'Union Sud-Africaine, et sir Edward P. Morris, premier ministre de Terre-Neuve, a été très remarqué. A côté de ce groupe on apercevait les premiers ministres des Nouvelles Galles du Sud, et de la Tasmanie, de l'Australie occidentale, d'Ontario, du Nouveau Brunswick d'Alberta, du Manitoba, de Saskatchewan, de la Colombie-Anglaise, de l'île du Prince-Edouard et de Québec. Les îles Bahamas, les Bermudes et le Honduras britannique étaient aussi représentés.

ON ACCLAME LE PRINCE DE GALLES

Les hôtes royaux qui avaient formé la première procession venaient de s'asseoir lorsque la seconde procession entra. Le prince de Galles en était la principale figure et il a été bruyamment acclamé. Au moment où les enfants du roi entraient dans l'abbaye, les trompettes se firent entendre et toute l'assistance se leva pendant que l'on conduisait les jeunes princes à leurs places.

Le Prince de Galles revêtu de la Robe de l'Ordre de la Jarretière avait son siège à côté du trône.

La princesse Marie portait les cheveux dans le dos, mais elle avait une robe à longue traîne portée par trois pages. Les trois plus jeunes princes portaient des costumes écossais.

Le duc de Connaught, frère du feu roi Edouard et oncle du nouveau roi, portant l'uniforme de maréchal de camp sous sa robe ducale, avait son siège en face des bancs des nobles anglais.

La duchesse de Connaught, le prince Arthur et la princesse Patricia ont pris place dans la loge royale.

Il ne manquait plus pour compléter le tableau que l'arrivée de leurs majestés. Elles firent leur entrée dans la basilique à onze heures, pendant que le chœur entonnait le «Laetatus sum»

LE ROI ET LA REINE

La procession était ainsi formée: un petit groupe de membres du clergé, les chapelains de la chapelle royale, le doyen de Westminster, l'archevêque de Cantorbéry et d'York, l'évêque de Londres et les autres évêques, cinq suivants, les hérauts en costumes du Moyen âge, les officiers des Ordres de chevalerie, les Gentilshommes huissiers de la verge verte, et les fonctionnaires de la maison du roi.

La reine venait ensuite entourée de ses gentilshommes d'armes en tuniques écarlates et les évêques de Norwich et d'Oxford.

Elle était couverte de bijoux et portait sur la poitrine le ruban de l'Ordre de la Jarretière, la traîne de sa robe qui mesurait dix-huit pieds de longueur, était de riche velours pourpre, doublé d'hermine et blasonné d'or avec les emblèmes du Royaume Uni, des colonies, etc. Elle était portée par Ladies Mary Dawson, Muriel Ogilvy, Victoria Carrington, Eileen Butler, Eileen Knox et Dorothy Browne.

NAISSANCE

A Ste Marie, le 24 juin, l'épouse de M. Joseph Robichaud, un fils, baptisé sous les noms de Marie-Félix Grégoire Parrain et marraine, M. Fidèle Robichaud, de Ste Marie, et Mlle Henriette Robichaud, de Lewiston, Me.

A Cap Pelé, le 14 juin 1911, l'épouse de M. Willie E. Landry, une fille, baptisée par le Rév. Père F. X. Coile, sous les noms de Marie Marguerite Henriette Laurin. Parrain et marraine, M. Amédée Landry et Mme A. W. Lavers, oncle et tante de l'enfant.

DECES

Le 17 juin, s'éteignait doucement dans le Seigneur l'un des plus anciens et des plus respectables habitants de notre paroisse dans la personne de M. Abraham Cormier, âgé de 84 ans. Il s'était de longue main préparé au redoutable voyage de l'éternité, et il a vu venir la mort plein de confiance en la miséricorde de Dieu. Le regretté défunt laisse une épouse éplorée et six filles: Mmes Daniel Léger, S. Lavoie, Anselme Gauthier et Nap. Léger, et Mlles Alice, Marceline et Henriette Cormier. Les funérailles solennelles ont eu lieu le 19 juin au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Hyp. Arseneau, Philippe Cormier, Anselme Gauthier, Calixte Richard,

Solomon Lavoie et Nap. Léger. Le regretté défunt appartenait à la Ligue du Sacré-Cœur et à l'Apostolat de la Prière.—R.I.P.

Les remerciements du Roi au peuple

Londres, 1er juillet.—Un message de remerciement du roi à ses sujets a été publié hier.

Georges V remercie ses sujets de tout l'Empire, pour les marques de loyauté dont ils ont fait preuve durant les fêtes du couronnement.

Voici ce message: "A mon peuple,

Maintenant que le couronnement et les cérémonies qui s'y rattachent sont finis, je désire assurer le peuple de l'empire britannique que je lui suis très reconnaissant de l'affection qu'il m'a témoignée durant cette période. J'ai senti cet attachement dans la magnifique et impressionnante cérémonie de l'abbaye, l'acte le plus solennel de ma vie, et non moins dans les scènes enthousiastes des jours suivants, quand mon peuple a témoigné sa reconnaissance et sa cordiale bienvenue à son souverain. Cette expression de sentiment s'est manifestée, non seulement dans l'enthousiasme loyal montré lors de notre passage pour aller et revenir de Westminster et dans les processions dans les différents districts de Londres, mais aussi dans les milliers de messages de loyauté qui me sont venus de toutes les parties de l'empire.

Des démonstrations aussi affectueuses m'ont profondément touché et m'ont rempli de foi et de confiance.

Assuré que cette généreuse sympathie si fortement exprimée à la reine et à moi-même, est, sous l'œil de Dieu, notre source de force la plus sûre, je suis encouragé à continuer mon œuvre, avec l'espoir fortifié que quelles que soient les difficultés que nous puissions rencontrer, mon peuple et moi nous serons unis pour leur faire face résolument et avec calme, confiants que, grâce à l'inspiration divine, le résultat final sera pour le bien commun.

(Signé) GEORGES, R. I.

RICHIBOUCTOU, N. B.

CONSEIL MUNICIPAL DE KENT.—Le comité de juillet du Conseil Municipal de Kent se réunit, à Richibouctou, le deuxième mardi du mois de juillet à 2 heures p. m. L'hon. O. J. L. Blanc, M. P., était à Richibouctou la semaine dernière. Malgré son âge avancé, M. LeBlanc est encore vigoureux et alerte.

Le Rév. D. F. Léger, curé de St-Paul, est allé à St-Louis samedi.

M. et Mme A. T. LeBlanc sont allés à Moncton la semaine dernière.

La cour de comté de Kent a siégé mardi.

LA RECOLTE DANS L'OUEST

Le rendement, cette année, promet d'être des plus abondants; on compte déjà sur au moins 200 millions de minots. Ce sera la moisson la plus abondante dans l'histoire du pays, et tout semble devoir corroborer cette heureuse prophétie.

En effet, la superficie sous culture, cette année, est de beaucoup plus étendue que par les années passées. D'autre part, la température a été tout à fait idéale. Il faudra une armée de 35,000 à 40,000 hommes pour en faire la moisson, et déjà l'ouest canadien jette un regard vers l'est, pour l'aide qu'il lui faudra. La province de la Saskatchewan seule, on nous l'annonce officiellement, aura besoin de 20,000 moissonneurs. Les provinces de l'Alberta et du Manitoba en requerront autant.

Les chemins de fer, sans doute, organiseront comme par les années passées, des excursions de moissonneurs dès le commencement du mois d'août, et comme les gages devront nécessairement être élevés, grand nombre de jeunes gens sans doute en profiteront pour visiter ce merveilleux pays de l'avenir tout en faisant un voyage à la fois instructif et rémunérateur.

Les marins reprennent donc le travail mais les ouvriers des docks l'abandonnent. A Hull les grévistes sont au nombre de 5,000. Le trafic est complètement désorganisé.

On croit, maintenant, que le choix du successeur de Lord Strathcona, à Londres, se fera entre Sir Montagu Allain et Sir Edward Couston.

La grande grève des ouvriers maritimes, en Angleterre, a pris fin. Les grévistes obtiennent de légères augmentations de salaire, quelque amélioration des conditions de travail, mais surtout la reconnaissance officielle de leur union, ou syndicat.

TREMBLEMENT DE TERRE EN CALIFORNIE

San Francisco, 3 juillet.—La Californie a, de nouveau, été éprouvée par un tremblement de terre samedi après-midi.

Le premier choc s'est produit à 2 heures 01 et fut suivi, à quelques secondes d'intervalle par un autre de force semblable, chacune des deux secousses a duré environ cinq secondes.

Les dommages sont très faibles, mais à San Francisco et dans les autres villes où le tremblement de terre s'est produit, les gens ont été pris de panique. Les oscillations se sont produites de la côte à l'est de la Sierra. Elles ont été ressenties au nord de Sacramento dans la vallée de Sacramento, au sud, jusqu'à Fresno, et à l'est jusqu'à Carson et Reno, Nev.

Les bâtisses ont peu souffert à San Francisco même. Immédiatement après le premier choc les communications télégraphiques et téléphoniques ont été interrompues, les opérateurs ont déserté leurs postes.

Herbert Hadley est tombé mort de peur; plusieurs cas d'hystérie, des coupures et des contusions graves ont été traités aux hôpitaux.

Le choc n'a presque pas été senti à Santa Rosa. Les secousses ont été plus fortes à San Jose, mais il n'y a pas eu de graves dommages. A Stockton, à Fresno, à Reno et à Carson le peuple a été vivement effrayé, mais les dommages ont été insignifiants.

Les deux rouleaux du sismographe ont été renversés, mais ils ont été immédiatement remplacés.

Le tremblement de terre fut accompagné de grondements souterrains.

A San Francisco, le craquement des édifices construits en acier a, pour une grande part, contribué à semer la panique parmi les habitants.

Recueillis en mer.

Boston, 1er juillet.—Le S.S. Nacoochee, de Savannah, est arrivé dans notre port, ayant à bord 23 pêcheurs qu'il a recueillis en mer.

Leur goëlette, la "Catherine Hélène," s'est perdue sur des récifs au large du Cap Cod, dans un brouillard intense. L'équipage a pu se sauver dans les dorés et c'est ainsi que le Nacoochee a pu les recueillir.

Une autre grève en Angleterre Liverpool, 24 juin.—La grève des marins est à peine terminée qu'une autre difficulté ouvrière vient d'éclater.

Les employés de la Compagnie White Star ont accepté les offres qui leur ont été faites. Les autres compagnies ont déjà conclu des ententes de même nature avec leurs employés.

Les marins reprennent donc le travail mais les ouvriers des docks l'abandonnent. A Hull les grévistes sont au nombre de 5,000. Le trafic est complètement désorganisé.

On croit, maintenant, que le choix du successeur de Lord Strathcona, à Londres, se fera entre Sir Montagu Allain et Sir Edward Couston.

La grande grève des ouvriers maritimes, en Angleterre, a pris fin. Les grévistes obtiennent de légères augmentations de salaire, quelque amélioration des conditions de travail, mais surtout la reconnaissance officielle de leur union, ou syndicat.

Le Liniment de Minard guérit le malde pis des vaches

Vente à Bon Marché!

Pendant les deux semaines finissant le 15 mai

Un gros lot de marchandises seront vendues AU PRIX COUTANT pour faire place aux MARCHANDISES DU PRINTEMPS. C'est la MEILLEURE CHANCE que vous ayez jamais eue d'épargner votre bourse.

Les meilleures marchandises, le meilleur ajustement, à la moitié du prix ordinaire

Nous habitons un homme de la tête aux pieds pour \$15, y compris corps et calzon, chemise, collet, cravate, poignets, boutons, bretelles, chaussons, mouchoir, parfum, gants, casque ou chapeau, bottines, habillement complet.

Aussi un plein assortiment de chaussures pour tous les pieds, tous les goûts. Toutes nos grosses chaussures sont garanties. Veuillez venir de bonne heure et souvent

AU MAGASIN A ETIQUETTE ROUGE, En face de la Pharmacie W. B. Deacon, Shediac. A. P. DOIRON, Gérant.

A mes Pratiques

Etant sur le point de me retirer du commerce, j'offre mon assortiment général de groceries et de nouveautés aux rabais suivants:

- 40 pièces d'étoffe à robes de 65 à 75cts à 25 et 35cts,
- 20 pièces de flanelle à robes de 15cts à 20cts,
- 10 pièces de plaid à robes de 12cts à 15cts,
- 10 pièces de toile à chemises de 16cts à 20cts,
- 7 pièces de coton blanc de 12 et 14cts à 8 et 10cts,
- Corps de dames de 70cts à 90cts,
- Japons de \$1.25 à 75cts,
- Mouchoirs, 2 pour 5cts,
- Parasols de \$1.25 pour 50cts,
- 5 doz. de gr. sses chemises d'hommes \$1.25 à 75c.
- 5 doz. de cardigan jackets de 1.25 à 75cts,
- 10 doz. de corps et caleçons de 1.25 à 75cts,
- 10 doz. d'overalls de 1.25 et 1.00 à 65 et 75 cts.
- 5 doz. de pantalons d'hommes de 1.75 à 1.25,
- Casques d'hommes de 1.25 à 75cts,
- Par-dessus de 2.20 à 1.60,
- Chaussures d'hommes et femmes au prix coûtant,
- Assortiment général de groceries à grand marché, Melasse, acis le gallon,
- 40 pièces d'indienne de 14cts à 10c la verge,
- 20 pièces de flanellette à robes de 13c à 9 cts
- 10 pièces de duck de 16, 18 à 12cts,
- 20 pièces de cot. m. jume de 10 et 14c à 6 et 10c
- Bar de laine de 25 et 40cts à 20cts,
- Corps de dames de 50cts à 25cts,
- Corps de robes de \$1.50 à 75cts et \$1.00,
- Rubans à moitié prix.
- Toiles à essuie-mains 70c la verge,
- 5 doz. de sweaters de \$1.25 à 75c.
- 10 doz. de corps et caleçons à 40cts,
- 10 doz. de belles chemises 1.25 et 1.50 à 65 et 75c
- 5 pièces de toile à overalls de 25cts à 18cts,
- 5 pièces de tweed de 65cts à 40cts,
- Casques d'hiver d'hommes de 1.00 à 60cts
- Moccasins d'hommes de 2.20 à 1.50,
- Un bel assortiment de pots de fer et galvanis.
- The Red Rose à 25c le livre,
- Scire granulé, 20lbs pour 10.

N. B.—Tous les comptes qui me sont dus doivent être payés immédiatement.

Pascal Hébert - - - Rexton.

9 fév. 1911—c

Executors Notice Avis des Exécuteurs

NOTICE is hereby given that I have been appointed Executor of the ESTATE OF JOHN A. DICKIE.

All persons indebted to Mr Dickie, or the estate, are requested to pay such indebtedness to me without delay, and creditors of the estate are requested to file their accounts, duly attested, with me. WITHIN THREE MONTHS FROM THIS DATE.

Dated at Shediac, this 18th day of February A. D. 1911.

W. A. RUSSELL, Executor.

22 février

Succession de feu M. Joseph Allaire

Avis public est par la présente donné que toutes les personnes endettées envers feu Monsieur Joseph Allaire, en son vivant marchand à Saint-Louis, comté de Kent, N.B., sont requises de régler immédiatement avec les exécuteurs sus-signés, et ceux qui ont des réclamations contre la dite succession sont également requis de les produire immédiatement, dûment atté, sous serment, aux dits exécuteurs sus-signés.

Daté à Saint-Louis ce 7 jour de mars 1911.

MARIE B. ALLAIRE, JOSEPH B. MAILLET, F. J. ROBIDOUX, Exécuteurs testamentaires.

8 mars—ac

Notice of Sale

To Hubert Leger, Caroline Leger and all other persons whom it shall or may concern:

NOTICE is hereby given that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage, bearing date the Seventh day of June A. D. 1909, and made between Hubert Leger and Caroline Leger, of the Parish of Dundas, in the County of Kent, of the one part, and William A. Russell, of the other part, and recorded in the office of the Registrar of Deeds and Wills in and for the County of Kent, by the number 38 457, on the 9th day of June A. D. 1909, there will, for the purpose of satisfying the monies secured thereby, default having been made in the payment thereof, be sold at Public Auction in front of the Office of William A. Russell, Solicitor, in the Town of Shediac, in the said County, on Monday, the Thirtieth day of July A. D. 1911, at Two o'clock, P. M., all that certain lot, piece or parcel of land situate, lying and being on the West side of Coagu Bay, in the Parish of Dundas, County and Province aforesaid, and bounded and described as follows, viz: "On the South by lands owned by Honoré Breaux, on the West by the road leading from Coagu to Boutouche, on the North by land of John M. Breaux, and on the East by land owned by Clement L. Breaux, containing four acres more or less."

"Also another lot, piece or parcel of land situate in the Parish aforesaid and bounded as follows: Commencing at the South East corner of the above described lot, and thence running Westward along the North line of Frank M. Breaux's land one hundred and sixty three rods, thence Northward to the Marcelline Breaux lot, thence Easterly along the line of the said Breaux lot to land of Clement L. Breaux, thence Southerly following the said Clement L. Breaux line to the place of beginning, containing seven acres more or less."

"Also the Easterly half of that other piece bounded on the East by the lot above mentioned lot, on the South by land known as the Reuben Breaux lot, on the West by the rear line of the said lot, and on the North by the Marcelline Breaux lot, so called, the whole lot containing ten acres more or less."

Also two pieces of Marsh land situate on Coagu Island, being the same lands and premises conveyed to the said Caroline Leger by John L. Breaux by Indenture bearing date the Twenty Second day of June A. D. one thousand nine hundred and one."

Terms and conditions made known at time of sale.

Dated the Twenty Fourth day of June A. D. 1911.

W. A. RUSSELL, Mortg. gee.

28 juin 1911—sj.j.d.

Engrais à grains et a patates

Nous venons de recevoir un plein char de SLAG, excoite engrais pour les champs de grains, ainsi qu'un char de PHOSPHATES, bon engrais pour les champs de patates.

Nous détaillerons ces engrais au plus bas prix du marché.

COMPAGNIE O. M. MELANRON, LIMITÉE, Shediac, 1er mai 1911—ac

A vendre

Un double wagon de ferme tout neuf, venant d'Ontario, et qui n'a servi qu'un mois. Une belle chance pour celui qui en aurait besoin. S'adresser à

ANDRÉ CORMIER, LeBlancville, comté de Westmorland, 9 mai 1911.—ac

ON DEMANDE

Un instituteur ou une institutrice de 2e classe pouvant enseigner les deux langues, pour le prochain terme, dans le district d'école de l'Eglise du Cap-Pelé No. 21. S'adresser, en mentionnant le salaire exigé, à

TILMAN A. LANDRY, Secrétaire des Commissaires, 24 mai—ac

On demande

Dans le district d'école no. 23, Landry, N. B., pour le prochain terme, une institutrice de 3e classe pouvant enseigner les deux langues. S'adresser à

MAX H. POIRIER, Commissaire et secrétaire des Commissaires, Landry, N. B., 3 juillet 1911—3i.

Ch

Pour les
feu
Pour les
Pour les
Ce sont

Katez

R.

NOU

Le
de morder
matisme,
Tous les
grosseurs,
grosse et
vous rend

Le Rév
fesseur au
honorait
nière.

M. Sar
régistrato
et Mme N
commenc
noriaient
compagn
de Halifax
dont ils e

MM. I
M. A. F
honorait
hier. N
prendre
vies avec
bre de cu
truire, a
bénéfices
coles.

Nous
le Dr
ques jour
grotte m
ce de pé
tranger,
différent
quiqu'o
Francis
d'adepte
Notre
mais be
rangé se
samedi
tard im
nous au
ne.

Mlle M
burg, qu
mois au
Mlle Pré
d'une vi
de Fitch
donné u
ric Rich
licieuses
belles ca

Les tr
pice de l
tivement
S. R.
équipe d
les du
ment, et
pente de
moment
vaile au
ce de M
bâtisse p

Tous
re Sainte
morceau
les jeune
temps u
de bon
recettes
à l'ach
son.

M. R
tout, vic
sa gran
trique,
à une c
opérati
puis qu

Chapeaux d'Eté

Pour Hommes et Jeunesses

Pour les petits garçons--4 douzaines de Chapeaux de paille et de feutre de toute couleur.
Pour les hommes---Chapeaux de paille et de feutre.
Pour les fillettes---Chapeaux de paille.

Ce sont tous des Chapeaux Anglais et ce que l'argent peut acheter de mieux.
Hâtez-vous de venir--ils s'en vont rapidement.
Venez voir notre étalage.

R. C. TAIT, - Shediac.

NOUVELLES LOCALES

Le Liniment de Bentley, le remède moderne contre la douleur du Rhumatisme, les Entorses, les efforts, etc. Tous les magasins le vendent en deux grosseurs, la plus petite à 10 cts. Une grosse et grande bouteille à 25 cts. On vous rendra votre argent s'il ne guérit.

Le Révd Père Mondou, M. A., professeur au Collège Saint-Joseph, nous honoraient d'une visite la semaine dernière.

M. Samuel Melanson, de Bathurst, régistrateur du comté de Gloucester, et Mme Melanson, étaient en ville au commencement de la semaine et honoraient notre journal d'une visite en compagnie de Mme F. G. J. Comeau, de Halifax, et de Mme Louis Comeau, dont ils étaient les hôtes.

MM. L. C. Daigle, Emile Plante et M. A. Fortin, conférenciers agricoles, honoraient le Moniteur d'une visite hier. Nous sommes heureux d'apprendre que les conférences sont suivies avec intérêt par un grand nombre de cultivateurs, désireux de s'instruire, afin de pouvoir retirer plus de bénéfices de leurs exploitations agricoles.

Nous avons reçu des nouvelles de M. le Dr Belliveau, qui a passé quelques jours à Lourdes, où se trouve la grotte miraculeuse. Il y avait affluence de pèlerins venus, les uns de l'étranger, mais en grand nombre des différentes parties de la France, où, quoiqu'on en dise, la foi des vieux Français compte encore une multitude d'adeptes ardents et convaincus.

Notre ami était un peu fatigué, mais beaucoup mieux. Si rien n'a dérangé ses plans, il a dû s'embarquer samedi à Liverpool, et à moins de retard imprévu, il sera au milieu de nous au commencement de la semaine.

Mlle Marie-Anne Richard, de Fitchburg, qui est venue passer une couple de mois au pays natal, en compagnie de Mlle Prémila A. Léger, nous honoraient d'une visite vendredi. Avant son départ de Fitchburg, de nombreux amis lui ont donné une grande soirée chez M. Frédéric Richard, où l'on passa des heures délicieuses à se remémorer l'Acadie, ses belles campagnes et ses beaux champs.

Les travaux de construction à l'Hospice de la Providence St-Joseph sont activement poussés par M. l'entrepreneur S. R. Gaudet, qui a une nombreuse équipe d'artisans à l'œuvre. Les murailles du soubassement haussent rapidement, et une grande partie de la charpente de l'édifice est sur les lieux. En ce moment-ci, M. Docité V. Belliveau travaille au transport de l'ancienne résidence de M. Fidèle Poirier à l'arrière de la bâtisse principale de l'hospice.

Tous les vendredis soirs, après l'Heure Sainte, la fanfare jouera ses plus beaux morceaux sur le terrain de l'Hospice, où les jeunes demoiselles tiendront en même temps un comptoir de crème à la glace, de bonbons et de rafraîchissements. Les recettes de ces soirées seront consacrées à l'achat de l'ameublement de la maison.

M. Richard O'Leary, de Richibouctou, vient de consommer la vente de sa grande scierie, de son usine électrique, et de toutes ses terres à bois, à une compagnie suédoise qui fait des opérations dans le comté de Kent depuis quelques années.

La dépouille mortelle du jeune et regretté Neil Goguen, dont nous annoncions, la semaine dernière, l'électrocution dans l'usine électrique de la Côte-des-Neiges, est arrivée à Shediac jeudi soir. M. le curé L'Archevêque, qui se trouvait à Montréal lors de l'accident, et M. Goguen, beau-frère du défunt, l'accompagnaient. Une foule d'amis de Cocagne et des environs étaient venus à la rencontre du corps de leur jeune concitoyen, ravi d'une manière si foudroyante à leur affection. Les funérailles ont eu lieu à Cocagne vendredi matin au milieu d'un grand concours de parents. Le jeune Goguen n'était pas encore âgé de 23 ans.

CIE DE LINIMENT DE MINARD, LIMITÉE.
Cher Messieurs,—Cet automne je fus jeté sur une clôture et mes fils bien mal à l'estomac, et je ne pouvais pas travailler et ce me faisait mal à respirer. J'ai essayé toutes les sortes de liniments et ils ne m'ont rien fait de bien.

Une bouteille de LINIMENT DE MINARD rechauffé sur des flanelles et appliqué sur mon estomac me guérit complètement.

C. H. COSSABOUM.
Rossway, Co. Digby, N. E.

Mardi, le 27, était célébré en l'église St-Louis de France, le mariage de M. J. Ed. Mercier, gérant local le Leitch Bros. Flour Mills Limited, avec Mlle Eugénie Bourque, de West Newton, Mass. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Bédard, P.S.S., ami du marié. Pendant la messe, plusieurs jolis morceaux de chant furent exécutés par Monsieur Lamoureux, Dr Verscheiden et Pruneau. M. Létourneau était à l'orgue. L'heureux couple est parti pour un voyage à Prescott, Toronto, Mille-Iles, Chutes Niagara et Buffalo. Les cadeaux sont riches et nombreux. Le docteur L. N. Bourque, de Moncton, servait de témoin à la mariée, et M. Alf. Gingras, fils, agissait de même pour le marié.

M. Philippe Belliveau, de Moncton, et Mlle Annie Belliveau, sa fille, honoraient notre journal d'une visite samedi.

M. Fabien Melanson, de Moncton, nous honoraient d'une visite samedi à son passage pour une promenade au Cap-Pelé et à Saint-André.

M. Placide M. Goguen, marchand à Cocagne, honoraient le Moniteur d'une visite jeudi. Il était venu au-devant de la dépouille mortelle du regretté Neil Goguen, son parent.

M. Anselme Gauthier nous honoraient d'une visite la semaine dernière.

M. Edgard Melanson est revenu la semaine dernière du Collège de St-Laurent, où il fait ses études.

MM. F. J. Robidoux, et John Hébert, de Richibouctou, étaient en ville au commencement de la semaine.

M. et Mme Denis Gauthier, d'Amherst, qui étaient en promenade chez leur fils, M. Ans. Gauthier, sont retournés à leur foyer la semaine dernière.

Le Liniment de Minard guérit la diarrhée.

La Révérende Sœur Henriette, de la Congrégation de la Sainte-Famille, qui était à St-Laurent, près Montréal, depuis nombre d'années, est arrivée ces jours derniers chez sa nièce, Mme Jos. R. Caisie, en visite à ses nombreux parents qu'elle n'avait pas vus depuis longtemps. La Révérende Religieuse sera probablement stationnée à Memramcook où à l'Île du Prince-Edouard.

La Révérende Sœur Andréa, de la Congrégation Notre-Dame à Caraquet, est allée à Charlottetown la semaine dernière pour la retraite des religieuses. A son retour, elle s'arrêtera quelques jours en cette ville chez sa mère, Mme André S. Poirier.

M. Marcel Léger et M. et Mme Aubé, de Waltham, sont arrivés ces jours derniers chez leur père, M. Ans. M. Léger.

M. Nazaire Gallant, de Grand-Digue, et Mlle Emma Gallant, sa fille, nous honoraient d'une visite lundi.

M. et Mme Olivier H. Léger, de St-Antoine, étaient en ville lundi et honoraient notre établissement d'une visite.

M. Max. H. Poirier, de Laudia, honoraient le Moniteur d'une visite lundi en rapport avec l'annonce d'institutrice demandée qu'on trouvera dans nos colonnes d'annonces.

M. Apollinaire Bourgeois, de Grand-Digue, nous honoraient d'une visite mardi.

Mme Jos. R. Caisie, et M. et Mme John Foster, nous honoraient d'une visite lundi.

Les Diles Paturel sont revenues la semaine dernière du Couvent de Sillery.

Jeudi dernier, nous avions l'honneur de recevoir la visite de M. Jean J. Arseneault, régistrateur au département des terres de la couronne à Winnipeg, qui était en route pour l'Île du Prince-Edouard, sa province natale, qu'il quittait, il y a vingt-huit ans, pour remplir une importante fonction au département des terres fédérales au Manitoba.

M. Arseneault n'était pas revenu au pays depuis 18 ans. C'est dire que c'est pour lui un grand bonheur de revoir l'île qui l'a vu naître, et où il a enseigné pendant nombre d'années.

Ses enfants sont tous établis au Manitoba. Un de ses fils est curé d'une bonne paroisse du diocèse de Mgr Langevin.

M. et Mme Norbert M. Girouard, de Ste-Marie, étaient en ville hier et honoraient le Moniteur d'une visite.

MM. Alyre B. Cormier, de St-Fabien de Kent, et Alyre O. Cormier, de Mont-Carmel, étaient en ville samedi et honoraient le Moniteur d'une visite. Tous deux sont présentement domiciliés à Moncton.

LA STE-ANNE—M. le curé L'Archevêque organise pour le 16 juillet de grandes cérémonies en l'honneur de la bonne Sainte-Anne. Il y aura, comme les années précédentes, grande foule sans doute, et les étrangers trouveront une table bien mise et couverte des mets les plus appétissants chez M. John M. Goguen, tout près du grand chemin de poste. 25cts le repas.

M. Aimé M. Belliveau, marchand-épicerie, de Moncton, était en ville lundi et honoraient le Moniteur d'une visite.

Honneur et reconnaissance à St-Antoine, à la très Sainte-Vierge, et St-Joseph, pour faveur obtenue, sur promesse de faire publier sur le Moniteur.

Une Dame de S. B.

Si vous n'avez pas encore fait remise de votre abonnement au Moniteur, il est plus temps que jamais de remplir ce devoir aujourd'hui.

A. H. Melanson,
Bijoutier et Opticien,
634 Grand'Rue, MONCTON.
(Premier magasin à l'est de Marr's).

Lunettes et Bijouterie de toute précision.
On fait l'épreuve de la vue et nettes d'une façon scientifique sans examen.
On fait une spécialité des Réparations et exécute les commandes avec célérité et fidélité.
Venez nous voir—Vous y gagnerez.

Habillements du Printemps !

C'est le temps de vous procurer un habillement neuf. Nous en avons de toutes les dernières modes en tweed, worsteds de fantaisie, et worsteds et chevots noirs et bleus.
Nos habillements de \$10 sont de valeur extra. Venez les voir.

E. C. COLE & Cie,

Bloc Palmer - 670 Grand'Rue Moncton.

Conventions Nationales des Acadiens

Le premier volume des «Conventions Nationales des Acadiens» paraîtra dans quelques jours. Ce volume renferme les procès-verbaux des conventions de Memramcook, Miscouche et la Baie Ste-Marie.
Le deuxième volume, lequel sera composé des procès-verbaux des conventions d'Arichat, Waltham et Caraquet sera publié dans quelques mois, pourvu que le premier volume soit bien accueilli du public acadien.
Le prix du premier volume est un dollar.
Le compte-rendu de l'histoire convention de Memramcook, à laquelle s'accomplit le choix de la fête nationale, va à un seul le prix de tout le volume.
Le choix de la fête nationale donna lieu, comme on le sait à un intéressant débat. Tous les discours qui ont été prononcés en cette circonstance sont publiés en extension.
Les Conventions Nationales des Acadiens est un livre qui devrait avoir une place dans toutes les familles acadiennes.

On demande

Pour le prochain terme dans le District d'école N. 3, Dupuis Corner, un instituteur ou une institutrice de 2e ou 3e classe (re classe préférée) pouvant enseigner les deux langues.
S'adresser à
PATRICK J. LANDRY,
Secrétaire des Commissaires.
Dupuis Corner, 20 juin 1911—3ip.

Aux Consommateurs

Comme toujours, notre magasin est rempli de marchandises tout fraîches que nous détaillons au prix le plus alléchant pour le consommateur.
Mettre 34cts le gallon, Sucre à notre bas prix ordinaire.
Un gros assortiment d'HABITS d'hommes et de garçons à bien bas prix pour argent comptant.
Nous avons les meilleures CHAUSSURES McCready et Amherst à très bon marché.
Nous avons les célèbres PEINTURES Sherwin Williams, les meilleures qu'il y ait sur le marché.
En fait de MARCHANDISES SECHES, notre assortiment est au grand complet et les prix bien modiques, eu égard à la qualité. De belles Indiennes d'un patron tout nouveau pour rocts la verge. Seersuckers de 15cts pour rocts. CHAPEAUX ET CASQUES de qualité supérieure à bien bon marché pour argent comptant.
Bonne FARINE à \$2.85 le quart.
Venez nous voir avant de faire vos achats. Vous y trouverez avantage et profit. Nous achetons dans les meilleures conditions possibles ce qu'il y a de mieux sur le marché, et nous pouvons ainsi donner à notre clientèle des avantages d'une grande portée pour les ménages.

J. D. IRVING,

Boucrouche, Kent.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district d'école No. 7, Barachois, un instituteur ou une institutrice de 2e ou 3e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à
FRANK C. GALLANT,
Secrétaire des Commissaires.
Barachois, 30 mai 1911—2c.

A Vendre

Les articles de seconde main qui suivent seront vendus à bon marché :
Une faucheuse, un truck wagon, une herse à dents ressorts, une voiture fine, une charrue, un cultivateur, et une cariole.
S'adresser à
JAMES McQUEEN,
Avocat, Shediac
6 juin 1911—2 m.
L'Elixir Indien guérit le Rhumatisme.

Chapeaux & Modes

Mlle Leonie Doiron
Annonce respectueusement au public qu'elle vient de recevoir un superbe choix de CHAPEAUX et MODES du plus fin dernier goût qu'elle débitera à bon compte à son aimable clientèle. Grande ouverture et Etalage jeudi et vendredi de cette semaine. Venez tous.

Souvenir de Famille

Joli volume qui a sa place dans tous les foyers canadiens et acadiens, l'exemplaire... 15c
\$10.00 le cent.
On n'accepte pas de timbres.

En vente chez l'auteur :
M. l'abbé P. Chouinard, Ptre
ST-PAUL-DE-LA-CROIX,
Comté de Témiscouata, P. Q.
29 avril 09—6m.

Pompes Funèbres

James Muiridge, Shédiac, N. B.
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES.
L'honneur d'annoncer que met la disposition un joli corbillard trame par deux chevaux ainsi qu'une grande variété de bières, cerises, etc., de toute dimension et de tout modèle.
Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.
Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chers avec le corbillard en tout temps. PRIX MODERES. agnovca ac

Merveilleuse Découverte L'Elixir Indien

pour le Rhumatisme
Remède Puissant pour la guérison du RHUMATISME et du LUMBAGO : deux terribles maladies qui ont détruit les meilleurs médecins pendant des siècles.
Ce remède est aussi indispensable pour la NEURALGIE, les MAUX DE GORGE, les ENTORSES, ENFLURES, ERÉPIPÈLES, le SCORBUT, l'EXIMA et toutes les maladies de nerfs.
Le MAL de DENTS guérit en QUATRE MINUTES.
En vente partout.
Prix 35cts la bouteille.
Par la poste 50 cts.
H. J. BOURGEOIS & Cie,
Dépt. C., Moncton, N. B.
Seuls agents pour le Canada.

Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie.

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop.,
Boucouché, Co. Kent

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Boucouché, au centre des affaires, a été entièrement remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. On y trouve aussi de bonnes écuries; on donne les soins particuliers aux chevaux. Ne manquez de loger au Queen.

Hotel Union

RICHIBOUCTOU, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table et bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort aux voyageurs. Pension à la semaine ou au mois. Salles d'écurie, «box stalls» pour les chevaux. Salons de barbiens dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop.

Jacob H. Hebert

Encanteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent
Encanteur pour la ville de Shédiac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada.

SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la malle sera lue et d'une prompte attention. Ceux qui voudront voir personnellement le trouveront chez lui les lundis avant-midi.

Hotel LeBlanc

Moncton, N. B.

Cet hôtel, situé tout près de la station, vient d'être entièrement remodelé et meublé à neuf, et offre au voyageur tout le confort désirable. Bonnes tables, prix modiques. Voyageurs qui visitent la région, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc.

Eustache, C. LeBlanc.

Avis à nos abonnés des Etats-Unis

Afin d'éviter toute méprise ou fausse interprétation, nous tenons à rappeler à nos abonnés que pour les Etats-Unis le prix d'abonnement au Moniteur Acadien est de \$1.25 par an, le paiement payable d'avance. Le tarif postal mis en vigueur l'été dernier entre les deux pays exige l'apposition d'un timbre d'un centin par copie sur chaque copie que nous adressons aux Etats-Unis, mais nous nous imposons quelque sacrifice pour adoucir quelque peu la rigueur imposée à nos amis de là-bas par le nouveau traité.

Ecorneur d'animaux

La Société d'Agriculture de Grand-Digue s'étant procuré un instrument pour couper les cornes des animaux, est prête à recevoir des demandes du dehors pour cette sorte d'ouvrage.

S'adresser à ADOLPHE BOURQUE,
Grand-Digue

Établi en 1367

ATELIER DE
Marbre et Granit
DE WESTMORLAND.

T. F. SHERARD & SON,
Moncton, N. B.

Ferme à vendre

La ferme appartenant ci-devant à feu Jacob Judo LeBlanc, située à Saint-Judé, comté de Westmorland, et renfermant trente acres de terre presque tout faite, avec bonne maison et bonne grange. Prix \$400; \$50 comptant et le reste en paiements annuels de \$50 avec int. rét.

Shédiac, 15 mai 1911—41.

Chevaux à vendre

Quatre bons chevaux à vendre à \$60 chaque.
Shédiac, 15 mai 1911—21.

Le Liniment de Bentley guérit les Entorses.

Collège du Sacré-Coeur, Caraquet

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

Prix d'Honneur

Ces prix sont décernés aux élèves qui par leur piété, leur conduite et leur travail, se sont le plus distingués parmi leurs condisciples pendant l'année.

Prix Spécial

offert au plus méritant, par le Très Honoré Père Ange LeDoré, supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie, Livin Chiasson, de Lamèque, N. B.

Prix d'Honneur.

Premier degré

Joseph Legresley, Rufin Arsenault, Alphonse Arsenault, Wilfrid Cyr, François Arsenault, Albéni LeBlanc, Urbain Luce, Pierre Losier, Alphonse Chiasson, Omer Legresley.

Deuxième degré

Héliodore Boudreau, Edmond Babin, B. Thélemy Drapeau, Polycarpe Richard, Lorenzo Cyr, Louis Ph. Gagné, André Arsenault, William Mourant, Omer Trudel, Jean Rioux, Wilfrid Ancetil.

Mention honorable

Théophile Haché, Ernest Albert, Lionel Robichaud, John McIntyre, Barry Riordo, Pierre Boudreau, Alphonse Dugal, Médard Léger, Joseph Chapados, James LeBlanc, Alfred Léger, Wilfrid MacIntyre, Thomas Riordon, Omer Degiac, Alphonse Desjardins, Norbert Léger, Gordon Comeau, Raymond Poirier, Léon St-Pierre, Auguste Carrier, J. B. Desjardins, Théodore Fournier, Alphée Ringuet, Pierre Dugas.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Cours Supérieur

Prix, Joseph Legresley, 1er accessit Livin Chiasson, 2e acc. Théophile Haché.

Premier Cours

1er prix, Alphonse Arsenault, 2e prix, Alfred Roy, 1er acc. Rufin Arsenault, 2e acc. Lionel Robichaud, 3e acc. Ernest Paulin.

Deuxième Cours

1er prix Donat Boudreau, 2e prix Albéni LeBlanc, 1er acc. Alexis Fournier, 2e acc. Polycarpe Richard, 3e acc. Urbain Luce, 4e acc. Pierre Boudreau.

Troisième Cours

1er prix Emile Landry, 2e prix Edmond Barribeau, 1er acc. Alphonse Chiasson, 2e acc. L. Philippe Gagné, 3e acc. Lorenzo Cyr, 4e acc. Omer Legresley, 5e acc. Léonard Lantegue.

Quatrième Cours

1er prix Alfred Tremblay, 2e prix Thaddée Morneau, 1er acc. Joseph Binck, 2e acc. Julien Escaravage, 3e acc. Joseph Deraiche, 4e acc. Lévi Morneau, 5e acc. Georges LeBreton, 6e acc. Alban Blanchard.

Cinquième cours

1er prix Wilfrid Ancetil, 2e prix Pierre Dugas, 1er acc. Théodore Fournier, 2e acc. Omer Trudel, 3e acc. Jean Rioux.

Catéchisme Anglais

Prix Raymond Harquail, 1er acc. Thomas Riordon, 2e acc. James LeBlanc.

Cours Élémentaire

Première Division

Prière et Catéchisme

Prix Xavier Mourant, 1er acc. Ernest Haché, 2e acc. Harold Haché.

Conduite et Application

Prix Ernest Haché, 1er acc. Harold Haché, 2e acc. Rodolphe Paulin.

Ordre et Propreté

Prix Ernest Haché, 1er acc. Harold Haché, 2e acc. Rodolphe Paulin.

Lecture

Prix Xavier Mourant, 1er acc. Harold Haché, 2e acc. Ernest Haché.

Ecriture

Prix Ernest Haché, 1er acc. Xavier Mourant, 2e acc. Harold Haché.

Prix d'Accessits.

Harold Aaché.

Prix d'Encouragement

Rodolphe Paulin, Roméo Albert, Stanislas Cormier, Olivier Léger.

Deuxième Division

Catéchisme

Prix Léon Léger, 1er acc. Léon Haché, 2e acc. François Cormier, 3e acc. Lucien Poirier.

Conduite et Application

Prix Léon Léger, 1er acc. François Parisé, 2e acc. Léon Haché, 3e acc. Lucien Poirier.

Assuidité

Prix Léon Haché, 1er acc. Léon Léger, 2e acc. Pamphile Léger, 3e acc. Lucien Poirier.

Ordre et Propreté

Prix Léon Haché, 1er acc. Léon Léger, 2e acc. François Parisé, 3e acc. Hubert Godin.

Lecture

Prix François Cormier, 1er acc. Léon Léger, 2e acc. François Parisé, 3e acc. Léon Haché.

Ecriture

Prix Léon Léger, 1er acc. Léon Haché, 2e acc. François Cormier, 3e acc. Lucien Poirier.

Aritmétique

Prix Léon Léger, 1er acc. François Parisé, 2e acc. Lucien Poirier, 3e acc. François Cormier.

Prix d'Accessits

Lucien Poirier, François Parisé.

Prix d'Encouragement

Hubert Godin, Pamphile Léger, Emile Albert.

Troisième Division

Catéchisme

Prix Alexis Albert, 1er acc. Oscar Poirier, 2e acc. Léon Paulin, 3e acc. Frédéric Thériault.

Conduite et Application

Prix Alexis Albert, 1er acc. Honoré Parisé, 2e acc. Oscar Poirier, 3e acc. Frédéric Thériault.

Assuidité

Prix Alexis Albert, 1er acc. Camille Blanchard, 2e acc. Oscar Poirier, 3e acc. Honoré Parisé.

Ordre et Propreté

Prix Frédéric Thériault, 1er acc. Alexis Albert, 2e acc. Camille Blanchard, 3e acc. Stanislas Albert.

Lecture

Prix Alexis Albert, 1er acc. James Mourant, 2e acc. Léon Paulin, 3e acc. Oscar Poirier.

Ecriture

Prix Frédéric Thériault, 1er acc. Alexis Albert, 2e acc. Honoré Parisé, 3e acc. Oscar Poirier.

Grammaire Française

Prix Oscar Poirier, 1er acc. Alexis Albert, 2e acc. James Mourant, 3e acc. Honoré Parisé.

Analyse Grammaticale

Prix Oscar Poirier, 1er acc. Alexis Albert, 2e acc. James Mourant, 3e acc. Honoré Parisé.

Orthographe

Prix Alexis Albert, 1er acc. James Mourant, 2e acc. Oscar Poirier, 3e acc. Honoré Parisé.

Aritmétique

Prix Alexis Albert, 1er acc. Oscar Poirier, 2e acc. Honoré Parisé, 3e acc. James Mourant.

Prix d'Accessits

Honoré Parisé, James Mourant.

Prix d'Encouragement

Camille Blanchard, Léon Paulin, Stanislas Albert, Achille Léger.

COURS COMMERCIAL

Troisième Classe Anglaise

Lecture

1er prix Théodore Fournier, 2e prix Auguste Carrier, 1er acc. Léo MacGinn, 2e acc. Omer Trudel, 3e acc. Lorenzo Blanchard.

Orthographe

1er prix Théodore Fournier, 2e prix Auguste Carrier, 1er acc. Hermile Guinet, 2e acc. Pierre Dugas, 3e acc. Lionel Pagé.

Grammaire et Exercices

1er prix Théodore Fournier, 2e prix Auguste Carrier, 1er acc. Lorenzo Blanchard, 2e acc. Lionel Pagé, 3e acc. Omer Trudel.

Aritmétique

1er prix Théodore Fournier, 2e prix Pierre Dugas, 1er acc. Francis Robi-

chaud, 2e acc. Auguste Carrier, 3e acc. Alfred Manzerolle.

Troisième Classe Française

Lecture

1er prix Lorenzo Blanchard, 2e prix Théodore Fournier, 1er acc. Auguste Carrier, 2e acc. Omer Trudel, 3e acc. Pierre Dugas.

Ecriture

1er prix Pierre Dugas, 2e prix Omer Trudel, 1er acc. Lionel Pagé, 2e acc. Jean Rioux, 3e acc. Auguste Carrier.

Grammaire Française

1er prix Théodore Fournier, 2e prix Pierre Dugas, 1er acc. Wilfrid Ancetil, 2e acc. Omer Trudel, 3e acc. Lionel Pagé.

Orthographe

1er prix Omer Trudel, 2e prix Théodore Fournier, 1er acc. Pierre Dugas, 2e acc. Lorenzo Blanchard, 3e acc. Alfred Manzerolle.

Analyse et Exercices Français

1er prix Théodore Fournier, 2e prix Pierre Dugas, 1er acc. Wilfrid Ancetil, 2e acc. Omer Trudel, 3e acc. Lorenzo Blanchard.

Histoire Sainte

1er prix Alfred Manzerolle, 2e prix Lionel Pagé, 1er acc. Omer Trudel, 2e acc. Wilfrid Ancetil, 3e acc. Pierre Dugas.

Récitation Française

1er prix Pierre Dugas, 2e prix Théodore Fournier, 1er acc. Auguste Carrier, 2e acc. Lorenzo Blanchard, 3e acc. Wilfrid Ancetil.

Géographie

1er prix Pierre Dugas, 2e prix Lionel Pagé, 1er acc. François Robichaud, 2e acc. Omer Trudel, 3e acc. Lorenzo Blanchard.

COURS SPÉCIAL ANGLAIS

Lecture

1er prix Thomas Poirier, 2e prix Joseph Chénard, 1er acc. Alphonse D. Desjardins, 2e acc. Oscar Landry, 3e acc. Francis Blanchard.

Grammaire et exercices anglais

1er prix Joseph Chénard, 2e prix William Mourant, 1er acc. Oscar Landry, 2e acc. Thomas Poirier, 3e acc. Francis Blanchard.

Dictée anglaise

1er prix Joseph Chénard, 2e prix Thomas Poirier, 1er acc. Joseph Binck, 2e acc. Alphonse Desjardins, 3e acc. François Blanchard.

Aritmétique

Prix Thomas Poirier, 1er acc. Francis Blanchard, 2e acc. François Blanchard, 3e acc. Joseph Chénard.

COURS SPÉCIAL FRANÇAIS

Lecture et conversation

Prix DeWitt Foley, acc. Thomas Riordon.

Grammaire française

Prix DeWitt Foley, acc. Thomas Riordon.

Exercices Français

Prix DeWitt Foley, acc. Thomas Riordon.

Centres de contrôle laitier.

Ministère fédéral de l'Agriculture bureau du commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération.

La création, par le service de l'industrie laitière, Ottawa, de centres de contrôle élicite un grand nombre de demandes de renseignements. Expliquons ici, pour la gouverne de nos lecteurs, que nous avons maintenant des agents dans les comtés de Peterboro, Lanark et Oxford, Ont., St Hyacinthe et Brome, Québec, et à Kensington, I. P. E., et ces agents sont chargés de recueillir des renseignements spécifiques sur la situation exacte de l'industrie laitière dans le district: chacun de ces districts est appelé «Centre Laitier». On se propose de visiter tous les cultivateurs dans un district nommé d'obtenir d'eux des renseignements sur le nombre d'acres cultivés et le nombre d'acres en pâturage, le nombre de vaches, le type du taureau, la quantité de lait envoyé à la fabrique, le lait employé à la maison, le prix de la nourriture et ainsi de suite. Quand ces données auront été compilées, elles fourniront des renseignements précis et

utiles qui encourageront les autres laitiers. On se propose de continuer ce travail de façon systématique, pour plusieurs années, dans ces districts et dans d'autres.

Ces agents vérificateurs s'efforcent particulièrement d'encourager le contrôle des vaches laitières dans ces districts; ils rassemblent actuellement les résultats des pesées et des épreuves de près de 4,000 vaches; on voit donc que ce nouveau mouvement donne au contrôle des vaches laitières une vigoureuse impulsion.

Un bulletin spécial sur le contrôle des vaches laitières est fourni à tous ceux qui le demandent. Des formules pour inscrire les pesées du lait sont envoyées gratuitement par le Commissaire de l'industrie laitière, Ottawa. En demandant des formules, indiquez le nombre de vaches et dire si l'on se propose de peser tous les jours ou seulement trois fois par mois.

C. F. M.

Ottawa, mai, 1911.

Un projet grandiose

Il vient de se fonder à New York, parmi les membres de la colonie canadienne-française, «L'Association de la Statue en Or de Ste Anne».

Comme l'indique le titre même de la nouvelle Association, qui est légalement enregistrée au Greffe de l'Etat de New-York, il s'agit, à l'aide de souscriptions populaires, recueillies parmi les Canadiens résidant par tous les Etats-Unis, ainsi que parmi les nombreux Catholiques des diverses autres origines—dont la généreuse piété les porterait à se joindre au mouvement—de faire fondre en or un chef-d'œuvre artistique représentant Sainte Anne portant la divine mère de Dieu pour en faire cadeau au temple vénéré qui orne les rives du St Laurent, où la grande thaumaturge a si souvent daigné répandre ses bénédictions sur les pieux et nombreux pèlerins Canadiens Américains qui vont y implorer ses grâces.

Tous ceux qui sont au courant du projet, s'accordent à déclarer qu'il est non seulement grandiose mais de nature à déterminer une glorieuse recrudescence de foi et de patriotisme—ces deux éléments idéaux, faute desquels les nations tombent inévitablement en décadence.

De temps immémorial, l'Eglise catholique s'est plu à démontrer par la pratique que rien de trop beau, de trop artistique, ne pourrait être créé par le génie de l'homme pour en doter l'objet de son culte au Divin Maître. Ses temples, et les trésors de toute nature qu'ils contiennent, parsemés de par le monde entier, sont là pour témoigner de l'impulsion civilisatrice tout comme de la sublime inspiration qu'ils ont donnée au culte du beau et à l'élevation morale de tous.

Réalisant ces conditions, un groupe sérieux de canadiens français, d'avance assuré de l'aide de leurs co-religionnaires de diverses origines, s'est imposé la tâche de doter un temple de leur patrie d'une statue qui, comme riche et splendide œuvre d'art, n'aura son égale nulle part ailleurs.

Un artiste de réputation universelle déjà ébauché laquette, et l'exécution de ce travail d'art sera confiée à un fondeur de haute expérience. On estime que la statue, qui mesurera près de huit pieds en hauteur, et qui reposera sur un piédestal en marbre de Carrare de cinq pieds d'élevation, ne coûtera pas moins de \$275,000 à \$300,000.

Une fois terminée, on propose de la faire bénir par Sa Sainteté le Pape, et l'exposer ensuite dans les sanctuaires qui en feront la demande, pour finalement en faire cadeau à l'Eglise désignée.

COMMUNIQUÉ.

Sur les 35 candidats qui ont réussi à un examen général de concours pour des emplois dans la subdivision B de la deuxième division du service civil du Canada tenu à différents endroits par tout le Dominion le 8 mai 1911, notre jeune compatriote Joseph O.B. LeBlanc, de Dorchester (Westmorland), est sorti le dix huitième par ordre de mérite. Nos félicitations à M. LeBlanc, qui a droit ainsi à une position à Ottawa portant salaire annuel de \$800 à \$1600.

Le Liniment de Minard guérit la diarrhée.